

CHEVILLY • LARUE

le journal

MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 248 - FÉVRIER 2023



**EMPLOI :
DE LA FORMATION
À L'INSERTION
PROFESSIONNELLE**

LE JOURNAL DE CHEVILLY-LARUE

Magazine mensuel
d'informations municipales

N°248

Directrice de la publication :
Stéphanie Daumin.

Direction de la communication :
Magali Teixeira.

Rédactrice en chef :
Géraldine Kornblum.

Journalistes :
Géraldine Kornblum,
Hugo Derriennic.

Photographe :
Jenny Romeiro Dias.

Ont participé à ce numéro :
Michel Aumercier, Alex Bonnemaïson,
Didier Cardon, Faiseurimages,
Kevin Gouttegata, Mathieu Grangé,
Sylvia Maurice, Toufik Oulmi,
Anja Simonet, Jean-Luc Tabuteau.

Image de Une : Jean-Luc Tabuteau.

Mise en page : Pellicam SN
Impression : imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

**Direction de la Communication
de la ville de Chevilly-Larue,**
100 avenue du Général de Gaulle,
94550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 79 61 63 10
Fax : 01 45 60 19 03
communication@ville-chevilly-larue.fr

4-5 VU !

- **L'ALBUM PHOTO** DU MOIS



ACTUALITÉS

- **LES INSUFFISANTES AIDES FINANCIÈRES** DE L'ÉTAT AUX COMMUNES
- **LES VŒUX** DE LA MUNICIPALITÉ
- **SURVOLS D'AVIONS** : UN PHÉNOMÈNE EXPLIQUÉ
- **CINÉ-DÉBAT** AVEC RACHEL KÉKÉ ET SYLVIE KIMISSA



QUARTIERS

- **« STOP À LA GALÈRE »** DANS LES TRANSPORTS
- **LA NOUVELLE ÉCOLE** POSE SES FONDATIONS
- **À L'ÉCOLE** DE LA CITOYENNETÉ

13 SERVICES PUBLICS

- **LES BONNES PRATIQUES** DU TRI



DOSSIER

- **INSERTION PROFESSIONNELLE** : UN PARCOURS SEMÉ D'OPPORTUNITÉS



REPORTAGE

- **QUAND LA FORÊT S'INVITE** EN VILLE ...



PROFIL

- **MÉLINA DAUMER**, LA RÉFLEXION AU SERVICE DE L'ACTION

26-28



CULTURE

- **UN BESTIAIRE** À LA FAÇON DE ROSA BONHEUR
- **GUY PANNETIER**, UNE VIE DE PHILOSOPHIE
- **L'EXPOSITION SANG POUR SANG RÈGLES**
- **LIVRES ET MÉDIAS** : LA RENTRÉE LITTÉRAIRE D'HIVER

29 MÉMOIRE

- **ROSA BONHEUR**, UNE PIONNIÈRE DE « L'HYGIÉNISME » ?

30-31 SPORTS

- **JUDO** : TROIS NOUVELLES CEINTURES NOIRES
- **TIR À L'ARC** : CONCOURS À DOMICILE
- **OPHÉLIE LESIRE** EN POLE POSITION

32-33 TRIBUNES

- **EXPRESSION** DES ÉLU(E)S

34-35 VIE PRATIQUE !

- **RENSEIGNEMENTS UTILES**

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Chaque samedi, vos élus municipaux sont présents place Nelson Mandela : l'occasion d'échanger en direct. Venez les rencontrer pour discuter des problématiques locales, débattre des enjeux de la commune et proposer vos idées.

Permanence tous les samedis (à l'exception des jours de manifestation municipale importante) de 15h à 17h sur la place Nelson Mandela.

DERNIÈRE MINUTE



© JRD

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

UN NOUVEAU SERVICE DE DÉPÔT DE PLAINTE POUR LES CHEVILLAIS

Les Chevillais peuvent désormais effectuer leur dépôt de plainte dans les locaux de la police municipale, toujours situés avenue du Président Franklin Roosevelt avant un déménagement prochain en Cœur de ville. Ils bénéficient ainsi de permanences sur rendez-vous tenues par la police nationale dans cet équipement municipal les mardis matin et jeudis après-midi. Ce dispositif

favorise ainsi la proximité pour les habitants qui n'auront plus à se déplacer jusqu'au commissariat de L'Haÿ-les-Roses. Une bonne nouvelle qui fait suite à la demande de Stéphanie Daumin, la maire, et à un échange fructueux avec la commissaire de police pour amorcer cette nouvelle collaboration. Dans le cas d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroquerie, etc.), les victimes peuvent désormais déposer une pré-plainte en ligne (sur le site pre-plainte-en-ligne.gouv.fr). C'est lors de cette démarche numérique que les Chevillais peuvent indiquer leur souhait d'être reçu à Chevilly-Larue.

Permanences de la police nationale le mardi de 10h30 à 13h30 et le jeudi de 14h à 17h.
Poste de police municipale (1 avenue du Président Franklin Roosevelt - 01 46 86 86 60)



© Michel Aumcarter



Prendre l'argent où il est pour financer le bien-être du plus grand nombre

Dans ce contexte, l'entêtement du gouvernement à vouloir faire passer sa réforme des retraites à tout prix relève de l'indécence la plus totale.

Il est des comparaisons qui font froid dans le dos. D'un côté, une réforme des retraites s'engage au nom de la rigueur budgétaire, de la bonne gestion. Le gouvernement nous explique docilement qu'il est indispensable de travailler plus longtemps pour sauver le système de retraites et le rendre excédentaire. Le déficit actuel se porte à 7,5 Mds d'€, abondés par le budget de l'État à la Sécurité sociale pour équilibrer la dépense. Et c'est sur les frêles épaules des cotisants que doit peser le financement.

De l'autre, le même mois, sont publiés dans la presse – avec d'ailleurs beaucoup moins d'échos médiatiques – les nouveaux chiffres hallucinants des dividendes des géants du CAC 40. **Les grandes entreprises françaises cotées en bourse ont versé en 2022 quelques 80 milliards d'euros à leurs actionnaires.** Un nouveau record est battu, essentiellement « grâce » aux superprofits de Total Energies (6,9 Mds de dividendes et 6,4 Mds de rachat d'actions) et au retour en force des banques et assureurs. Autrement dit des profiteurs de crise. À eux, nul ne parle de rigueur budgétaire. Toute taxe exceptionnelle sur les superprofits est rejetée sans débat.

Le dernier rapport d'Oxfam sur les inégalités pointe ainsi une réalité désarmante : **taxer les 42 milliardaires français à hauteur de seulement 2 % permettrait de récolter 12 Mds d'€.** De quoi combler plus que le déficit des caisses de retraite.

Dans ce contexte, l'entêtement du gouvernement à vouloir faire passer sa réforme des retraites à tout prix relève de l'indécence la plus totale. D'autant que, selon le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR),

les perspectives d'équilibre du système de retraites sont avérées à moyen et long terme. Pourquoi alors vouloir à tout prix aller au bout, contre l'avis de 69 % des Français ? Certains invoqueront la volonté absolue d'un Président de la République de se prévaloir d'un bilan à la fin de son double quinquennat. L'essentiel n'est pas là. Cette obstination, contrairement à ce qui est affirmé, **révèle surtout la volonté gouvernementale de poser un jalon vers la fin du système de retraite par répartition**, à partir d'un raisonnement froid et particulièrement cynique. En effet, repousser l'âge de la retraite obligatoire à 64 ans minimum conduirait les salariés à se poser une question centrale au cours de leur carrière : vais-je pouvoir aller au bout ? Dans le doute, beaucoup préserveraient leur avenir en ouvrant des contrats privés auprès de mutuelles ou d'assurances complémentaires, de manière à s'assurer une vie digne s'ils devaient ne pas avoir la force d'aller jusqu'à la retraite à taux plein. De quoi rogner progressivement la part du système de retraite par répartition au profit de la retraite par capitalisation, reniant ainsi l'idée de solidarité entre les générations issue du Conseil National de la Résistance.

Il est grand temps de ramener de la raison dans ce monde qui marche sur la tête. Prendre l'argent où il est pour financer le bien-être du plus grand nombre.

Je serai donc aux côtés de tous ceux qui manifestent dans les rues pour faire reculer le gouvernement sur cette réforme injuste. *

Voilà Claire
Stéphanie Daumin







Œuvre en surexposition

1 Les Chevillais adhérents de la Retraite active ont profité d'une sortie au musée Carnavalet pour découvrir de nombreux univers dépeints sur toile et pour plonger leurs regards dans ceux de muses élevées au rang de figures immortelles.

Arabesque en couleur

2 Rubans, cerceaux et ballons étaient de sortie à l'occasion du gala d'hiver de la section gymnastique rythmique. Un magnifique spectacle offert par l'ensemble des gymnastes qui a enchanté le public venu les admirer le 21 janvier dernier au parc des sports.

Raconte-nous une histoire !

3 La frousse, les chocottes, la trouille... c'est bien la peur qui était au programme des histoires contées lors des nuits de la lecture à la médiathèque. Apprentis sorcières et sorciers étaient heureusement munis de leurs plus beaux pyjamas et de doudous réconfortants pour affronter le grand frisson.

Échanges sportifs

4 Le cycliste professionnel brésilien Antônio Nascimento est venu rencontrer les élèves du collège Jean Moulin à plusieurs reprises au mois de janvier. Au cours de ce projet pédagogique original, il a notamment pu partager avec eux une séance de natation à la piscine.

Comment est votre galette ?

5 Moment de rencontre et de convivialité, la traditionnelle soirée des vœux de la Maison pour tous s'est tenue le 9 janvier dernier. L'occasion idéale pour déguster une bonne part de galette des rois. Quel régal !

Peur sur l'école Paul Bert A

6 Éclairés à la lueur des bougies et des lumières tamisées, les élèves de l'école Paul Bert A et leurs parents ont redécouvert l'établissement en nocturne à l'occasion des nuits de la lecture. Avec des ateliers variés et des ambiances différentes dans les salles de classe, chacun a joué à se faire... même pas peur !



CHEVILLY-LARUE PASSE LA BARRE DES 20 000 HABITANTS

Alors que la campagne annuelle de recensement se déroule jusqu'au 25 février (cf ci-dessous les quatre agents recenseurs), les nouveaux chiffres de l'Insee sont arrivés : c'est désormais officiel, la ville compte 20 447 habitants (dont 75 ont leur résidence habituelle dans une autre commune tout en ayant conservé une adresse à Chevilly-Larue). Attention, il ne s'agit pas là de la population actuelle mais de celle officiellement millésimée 2020, l'Insee se référant toujours à une date située au milieu des cinq dernières années écoulées (2018-2022). Comparativement à 2019, la population a légèrement augmenté (elle était de 19 578 habitants). Une augmentation similaire aux années précédentes, la ville évoluant progressivement depuis la fin des années 90. En passant la barre des 20 000, la commune change de strate ce qui, à compter de la prochaine mandature (en 2026), aura quelques incidences, notamment sur certaines dotations d'État ou sur le nombre de conseillers municipaux.



Les agents recenseurs de la campagne 2023.

Préparation budgétaire

Alors que le débat d'orientations budgétaires aura lieu le 16 février, la Municipalité travaille aujourd'hui à l'élaboration de son budget dans un contexte marqué par l'explosion des coûts des énergies. Suite à une large mobilisation d'élus locaux, le gouvernement a accepté de renforcer les dispositifs d'aides aux collectivités, qui restent néanmoins insuffisants.

Aides financières de l'État aux communes : vitales mais insuffisantes



La hausse exorbitante des coûts de l'énergie met en péril les services publics, si essentiels aux habitants.

DIFFICILE pour la commune il y a quelques semaines encore d'imaginer l'élaboration de son budget 2023 : du fait de l'explosion des coûts de l'énergie, elle voyait sa facture énergétique passer de 1,2 million d'€ par an à 3 millions d'€ ! Suite à la mobilisation de nombreux élus, dont Stéphanie Daumin, la maire, relayée par l'Association des maires d'Île-de-France et l'Association des maires du Val-de-Marne, des mesures d'aides aux communes ont finalement été mises en place dans le cadre de la loi de finances adoptée en janvier dernier par le gouvernement ; un filet de sécurité énergétique pour toutes les communes dont l'épargne nette est impactée et un amortisseur électricité

pour les communes comme Chevilly-Larue dont le contrat d'électricité s'achevait au 31 décembre.

400 000 € d'économies à faire

Chevilly-Larue est éligible à ces deux dispositifs lui permettant de bénéficier d'une aide de 830 000 € (438 000 € via le filet de sécurité énergétique, 390 000 € via l'amortisseur électricité). À cela s'ajoute une autre mesure prise par l'État : ce dernier a décidé d'augmenter de 7,1 % les valeurs locatives fiscales, ces dernières constituant la base de calcul de plusieurs impôts locaux telle la taxe foncière. Par ce biais, la commune, sans même augmenter sa part d'impôts locaux, va recevoir une recette fiscale d'environ 700 000 €. Lui



ÉCLAIRAGE PUBLIC : LE PLAN DE SOBRIÉTÉ SE MET EN ŒUVRE

Pour faire face à l'augmentation exorbitante des prix de l'énergie tout en contribuant à l'effort national d'économie d'énergie, la commune a mis en place un plan de sobriété. Celui-ci concerne notamment la réduction de l'éclairage public. Le décalage de 15 minutes à l'allumage et à l'extinction et la réduction de l'intensité lumineuse des lampadaires LED sont déjà effectifs. De même que l'extinction de l'éclairage des façades extérieures des bâtiments communaux et de l'église après 23h. En revanche, celle de l'éclairage des routes départementales entre 1h et 5h est encore à l'étude, celle-ci nécessitant des interventions techniques sur le réseau. La Municipalité a demandé au Conseil départemental d'accélérer le relampage en LED de ses voiries, pour l'heure faiblement équipées. L'extinction pourrait ainsi n'avoir lieu que sur les points lumineux traditionnels. L'éclairage piéton sera maintenu et la commune veillera à ce que celui des points routiers de types carrefours ou passages piétons soit suffisant. *

reste encore à trouver dans son budget 400 000 € d'économies pour régler le surcoût de sa facture énergétique. Une somme certes plus gérable que le 1,8 million d'€ de surcoût de départ mais qui va néanmoins devoir générer des coupes budgétaires.

Encore un surcoût pour le contribuable

Si elle permet aux communes de ne pas être asphyxiées, cette mesure n'en demeure pas moins injuste. Elle va de facto malheureusement peser sur les ménages, qu'ils soient propriétaires, via la taxe foncière, ou même locataires, via une probable augmentation des loyers en conséquence. Ménages qui sont déjà frappés de plein fouet par l'inflation des prix sur les biens du quotidien. « Cette mesure va accentuer la paupérisation et creuser les inégalités », déplore Stéphanie Daumin. « Le gouvernement a certes entendu le cri d'alarme des communes mais n'a malheureusement pas fait le choix de la mise en œuvre d'un bouclier tarifaire, comme nous le réclamions, qui aurait satisfait les besoins de manière plus juste ». Dans ce contexte, « le service public est plus que jamais un bouclier contre les inégalités » C'est forte de cette conviction que la Municipalité fera ses arbitrages lors de l'élaboration de son budget et que la maire appelle chacun à poursuivre la mobilisation. *

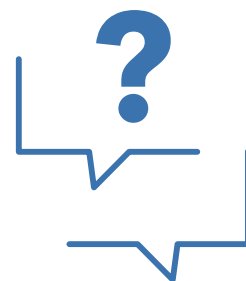
Géraldine Kornblum

POUR SUIVRE LA MOBILISATION, CONTINUER À SIGNER LA PÉTITION



C'est grâce à la mobilisation de nombreux maires d'Île-de-France que les communes peuvent aujourd'hui bénéficier d'aides gouvernementales pour faire un tant soit peu face à la crise énergétique. Il aura fallu la levée de bouclier de près de 500 maires franciliens pour que la 1^{ère} ministre Élisabeth Borne étende le filet de sécurité énergétique à un plus grand nombre de communes et que le gouvernement mette en place l'amortisseur électricité. Mais ces aides ne sont pas pérennes et ne font que reporter le problème sur le budget 2024. La mobilisation doit se poursuivre, en signant la pétition lancée par la commune réclamant l'instauration d'un véritable bouclier tarifaire pour les communes. Celle-ci a déjà recueilli près de 800 signatures. *

Retrouvez la pétition sur le site ville-chevilly-larue.fr



DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES : EXPRIMEZ-VOUS

La séance du Conseil municipal au cours de laquelle aura lieu le débat d'orientations budgétaires se tiendra jeudi 16 février à 19h salle Joséphine Baker (4 rue du Stade). Celui-ci donnera lieu à une interruption de séance au cours de laquelle les élus répondront aux questions des Chevillais relatives au budget. Ces derniers sont d'ores et déjà invités à les poser via le formulaire en ligne sur ville-chevilly-larue.fr.

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

« IL Y A UN AUTRE MONDE, MAIS IL EST DANS CELUI-CI »

Stéphanie Daumin, la maire, a adressé ses vœux aux Chevillaises et Chevillais en vidéo. Un discours qu'elle a placé à l'aune de cette citation de Paul Éluard : « Il y a un autre monde, mais il est dans celui-ci ».

Afin de préserver les finances communales, mises à mal par l'inflation et la crise énergétique, la Municipalité a fait le choix de supprimer la cérémonie des vœux (déjà annulée les deux années précédentes du fait de la crise sanitaire). C'est donc en vidéo que Stéphanie Daumin a adressé ses vœux à la population. « *C'est une année pleine de défis qui s'ouvre à nous* » a-t-elle exprimé, rappelant combien « *nous traversons une époque bien mouvementée, tiraillée par des guerres jusqu'aux portes de l'Europe, par une crise climatique et énergétique mondiale, par la résurgence de mouvements réactionnaires obscurantistes* ». Elle a exhorté chacun à ne pas accepter « *les discours fatalistes et de résignation qui veulent nous faire accepter les pires reculs comme s'ils étaient inévitables : réforme des retraites, inaction climatique, recul des services publics, etc.* Rejetons également ces discours de haine qui montrent des boucs émissaires comme responsables de tous les maux ». La maire a alors invité à l'espoir et à l'action. « *Cela commence à notre porte, dans notre commune, dans nos vies, par l'engagement citoyen* », en participant aux initiatives locales, en s'engageant dans la vie associative, en privilégiant les commerces de proximité et en soutenant les services publics. « *Votre Municipalité se trouvera toujours à vos côtés, fortement mobilisée dans cette direction* ». ✨

Géraldine Kornblum



Trafic aérien

Depuis plusieurs semaines, des survols d'avions interpellent les Chevillais et la Municipalité. Des travaux d'aménagement en cours et les conditions météorologiques seraient notamment à l'origine des nuisances constatées, d'après les explications données par Aéroports de Paris (ADP).

Survols d'avions : un phénomène expliqué

C'EST UN PHÉNOMÈNE récurrent ces derniers temps qui a été source de questionnements et a généré des nuisances sonores pour les Chevillais. Bien que le territoire de la commune ne soit pas situé au niveau d'un couloir aérien, des survols d'avions ont été constatés à plusieurs reprises à Chevilly-Larue. La Municipalité n'a pas été préalablement informée d'une situation pouvant engendrer ces désagréments et cette pollution sonore. Elle s'est toutefois rapprochée d'ADP et de la Maison de l'Environnement et du Développement durable Paris-Orly pour obtenir des explications. Depuis la fin du mois d'octobre, des travaux opérés sur le taxiway W36 (une voie de circulation reliant l'aéroport à la piste n°3), expliquent en partie ces nuisances. D'après les informations

fournies, ils devraient se terminer le 17 mars prochain. Ces travaux ont également eu un impact lors de la période de Noël et ses nombreux départs en vacances. Ils ont ainsi augmenté le trajet sur route des avions ce qui a pu créer des retards. Afin de ne pas dérouter les avions sur Roissy, la décision a été prise de les faire atterrir sur la piste 4, générant donc les perturbations subies par les Chevillais à cette période. Plusieurs épisodes climatiques (fort vent, glace et neige sur les pistes de décollage et d'atterrissage, etc.) ont également perturbé le trafic aérien et occasionné les survols atypiques de la commune. La Municipalité reste vigilante quant à l'exécution des travaux et au respect des délais annoncés par ADP. ✨

Hugo Derriennic



Ciné-débat

La projection du documentaire *La révolte des femmes de chambre* a donné lieu à un riche débat entre Rachel Kéké, Sylvie Kimissa et les spectateurs.

Rachel Kéké et Sylvie Kimissa, deux figures de la grève des femmes de chambre de l'hôtel Ibis-Les Batignolles, ont partagé leur expérience avec les Chevillais à l'issue de la projection d'un documentaire relatant leur combat.

Un air de révolte avec Rachel Kéké et Sylvie Kimissa

E LLE EST LA PLUS LONGUE GRÈVE de l'histoire de l'hôtellerie. Cette lutte syndicale historique, qui a duré 22 mois et a été menée par des femmes de chambre d'origine africaine, fait l'objet du film *La révolte des femmes de chambre* réalisé par Thibault Férié, projeté au théâtre-cinéma André Malraux le 14 janvier dernier. Ce documentaire porte à l'écran les six derniers mois de la grève de ces femmes travailleuses de l'ombre qui ont dénoncé leurs conditions de travail et le système de la sous-traitance du nettoyage.

Tenir le patron à la cravate

Les deux principales protagonistes, Rachel Kéké, aujourd'hui députée de notre circonscription, et Sylvie Kimissa, nouvellement déléguée syndicale, ont participé à un débat avec la salle à l'issue de la projection. Les Chevillais ont ainsi pu mesurer la force qui anime ces deux femmes. Soucieuses de relater le combat qu'elles ont été une vingtaine à mener contre

le groupe Accor, le plus gros consortium hôtelier en Europe, elles ont répondu non sans humour aux questions des spectateurs dans la salle. « *Nous avons beaucoup souffert. Nous avons reçu beaucoup de mépris au cours de cette lutte, même de la part de certains syndicats corrompus qui protègent les patrons* » a expliqué Rachel Kéké. Comme le montre le film, ce sont leur attachement à leurs valeurs et la façon dont ce groupe de femmes était soudé, qui ont fait leur force et leur ont permis de ne rien céder, tout en « *tenant le patron à la cravate* ».

Cette rencontre a suscité dans la salle des prises de parole, des témoignages émouvants de spectateurs ayant commencé à travailler très jeune, des récits de lutte, de grèves. « *S'il n'y a pas de solidarité, ça ne marche pas* », a martelé une dame au premier rang. Une parole qui fait écho en ces temps de mobilisation contre la proposition de réforme des retraites. « *Une réforme des retraites qui écrase les femmes* » a souligné la députée. ✨

Sylvia Maurice



JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES

La Municipalité propose aux Chevillais une série de temps forts invitant à réfléchir sur la place et l'image des femmes dans la société. Premiers rendez-vous samedi 4 mars avec un mini-rallye quiz autour de femmes qui ont marqué l'histoire (14h30 au parc petit Le Roy), une marche vers la médiathèque (16h30) et le vernissage de l'exposition *Sang pour sang règles* (à 17h) d'après le livre *Les règles... quelle aventure !* d'Élise Thiébault et Mirion Malle.

Pour l'occasion sera projeté le film *28 jours* d'Angèle Marrey et la compagnie Les Luperonnes proposera une pause contée autour des menstrues. La journée s'achèvera à la librairie du Plateau par une rencontre avec Jeanne Quien, autrice du livre *Une histoire des produits menstruels*. Le 8 mars les Chevillais sont conviés à un théâtre-forum autour de l'image de la femme. Cette soirée s'accompagnera de diffusions de vidéos, dont *Les bons mots* de Caroline de Haas, co-fondatrice du collectif « Nous toutes ». D'autres rendez-vous seront également prévus, tels une rencontre autour de l'endométriose (le 10 mars) et une exposition *L'égalité c'est mon genre* à l'hôtel de ville (à partir du 6 mars).

• **Programme complet à retrouver courant février sur le site ville-chevilly-larue.fr**

PARTICIPEZ À UNE ŒUVRE COLLABORATIVE

Missionnée par la Société du Grand Paris dans le cadre du chantier du métro, l'artiste Élea-Jeanne Schmitter invite les Chevillais à contribuer à un projet artistique collaboratif pour interroger l'aménagement de l'espace public et son influence sur les déplacements et la tranquillité des femmes dans la ville. L'artiste est à la recherche d'habitantes et d'habitants souhaitant participer à plusieurs ateliers de discussion et de création qui se dérouleront jusqu'en septembre prochain.

• **Pour participer, inscrivez-vous par mail à chantierpartage. eleajeanne@gmail.com**

OBJECTIF RÉVISION

Le service de la Jeunesse et la médiathèque organisent une première session de révisions du bac pendant les vacances d'hiver. Elles seront assurées par deux vacataires et par la sophrologue Cathy Machenaud pour préparer les bacheliers aux épreuves écrites et orales et appréhender au mieux l'examen.

Après un temps d'information organisé le 18 février de 14h à 16h, les séances auront lieu le 21 février (15h à 20h), le 22 février (11h à 18h), le 25 février (11h à 18h), le 28 février (15h à 20h), le 1^{er} mars (11h à 18h) et le 4 mars (11h à 18h). Entrée libre.

• **Renseignements auprès de la médiathèque : 01 45 60 19 90**

TRANSPORTS

LA MUNICIPALITÉ DIT « STOP À LA GALÈRE » DANS LES TRANSPORTS

Temps d'attente à rallonge, transports bondés, hausse du pass Navigo, privatisation en vue... Face à cette situation insupportable dans les transports en commun en Île-de-France, Stéphanie Daumin, la maire, a signé la pétition « Stop galère », avec de nombreux élus franciliens pour des transports de qualité.

LES USAGERS des transports en commun le vivent au quotidien : les difficultés dans les transports en commun se sont accrues ces derniers mois. En cause notamment : les fréquences diminuées sur nombre de lignes (bus, métro, RER, tramway) du fait d'une réduction délibérée de la part d'Île-de-France

Mobilités et d'une pénurie de conducteurs(trices). Or dans le même temps Île-de-France Mobilités a augmenté le pass Navigo de 98 € par an et de 10,5 % à 31,6 % les autres titres de transport et a engagé la privatisation de lignes de bus (de grande couronne). Le collectif « Stop galère » a lancé une pétition réclamant le retour à 100 % de l'offre de transport, le gel des tarifs et du pass Navigo en recherchant des financements de transports qui épargnent les usagers, l'abandon de la privatisation de la RATP et de la SNCF, la revalorisation salariale et

un recrutement massif de conducteurs(trices) sous contrat public, l'augmentation de la présence humaine dans les gares, l'augmentation des investissements pour moderniser le réseau et le matériel roulant ainsi que la mise à l'étude de nouvelles lignes de transport. Dans le cadre de cette bataille, les plus de 250 élus locaux et parlementaires signataires, parmi lesquels Stéphanie Daumin, la maire, ont adressé une lettre ouverte à la 1^{ère} ministre portant ces revendications. ✨

Géraldine Kornblum



© JRD

SECTEUR ANATOLE FRANCE - TRIANGLE DES MEUNIER

LA NOUVELLE ÉCOLE POSE BIENTÔT SES FONDACTIONS

Rue Edison, la construction de la nouvelle école a commencé. Tandis que les fondations sont sur le point d'être creusées, il est déjà temps de penser au futur nom que portera l'établissement.

DEPUIS DÉCEMBRE, le chantier de la future école s'est bel et bien installé dans le paysage. La zone est désormais délimitée par des palissades et murs de clôture, une base vie a été aménagée, les arbres du site sont protégés et les plateformes de travail sont prêtes, marquant déjà l'emprise des futurs édifices (école et salle de sport). Après cette phase d'installation, les premiers travaux sur



© JRD

La foreuse à tarière est déjà à l'œuvre pour creuser les fondations. Quant aux platanes déjà présents sur le site, ils sont soigneusement préservés.

les fondations vont pouvoir démarrer. La foreuse à tarière est d'ailleurs déjà en place, prête à percer le sol et à couler le béton des pieux de fondation. D'ici quelques semaines commenceront alors les travaux de gros œuvres. Le chantier devrait encore durer 16 mois. Mais c'est dès aujourd'hui que se pose la question du nom qui sera donné à ce nouvel établissement. C'est à des

enfants des centres de loisirs CE1, CE2 et CM1 ainsi qu'à ceux du Conseil municipal d'enfants que sera confiée la tâche de choisir parmi une liste de cinq noms. Ce à quoi ils travailleront lors des vacances de Pâques. En attendant leur verdict, qu'ils rendront en juin, on peut d'ores et déjà vous dire que cette nouvelle école portera le nom d'une femme. Affaire à suivre... ✨

Géraldine Kornblum



École élémentaire Pierre et Marie Curie

Les élèves ont exposé leurs propositions de loi à la députée Rachel Kéké.

Les élèves de CM2 de la classe de M^{me} Tran (école Pierre et Marie Curie) sont à bonne école pour devenir de vrais citoyens ; depuis septembre, ils participent au Parlement des enfants. Le 13 janvier, ils ont reçu la visite de Rachel Kéké, députée de la circonscription. Avec elle, ils ont discuté de futurs projets de loi.

À l'école de la citoyenneté

CE VENDREDI MATIN, après avoir visité l'Assemblée nationale quelques jours plus tôt, les élèves de M^{me} Tran recevaient dans leur classe la députée Rachel Kéké. Et d'emblée, les questions à son intention ont fusé. « Comment on fait pour refuser une loi ? », « y a-t-il d'autres parlementaires qui ont des métiers invisibles comme vous ? », « qu'est-ce que ça vous fait que la 1^{ère} ministre utilise le 49.3 ? ». Et l'élue d'expliquer le principe démocratique du vote, le manque de représentativité de certaines catégories sociales sur les bancs de l'hémicycle et son point de vue sur l'usage de cet article de la Constitution.

Les élèves font la loi

Parce que leur classe a été sélectionnée pour participer au Parlement des enfants, les élèves ont alors exposé quatre propositions de loi de leur cru : « Organiser les élections en semaine sur le temps de travail », « Prendre en compte les votes blancs aux élections », « Limiter l'utilisation du 49.3 par le gouvernement », « Interdire

à un président sortant de se représenter si 70 % de ses promesses électorales ne sont pas tenues ». Quatre propositions répondant au thème imposé cette année, « Renforcer la participation démocratique et la confiance dans les institutions », et sur lesquelles ils vont bientôt débattre avec leur enseignante pour n'en retenir qu'une seule, qu'ils enverront à l'Académie de Créteil, tout comme d'autres classes. L'Académie en choisira une, qui sera alors examinée par le jury de l'Assemblée nationale. La proposition de loi qui remportera ce concours pourra être présentée au Parlement par le député de la circonscription gagnante.

« Les enfants se sont montrés curieux », témoigne M^{me} Tran. « Le 49.3 et le vote blanc ont fait débat, probablement tant dans la classe que dans les familles. Certains élèves, surtout des filles, se posent beaucoup de questions ; le fait qu'on ait pour députée une femme, ça ouvre le champ des possibles ». Et à l'arrivée, « il y en a plein qui veulent être député(e) ! » Madame Kéké, après vous la relève est assurée ! ✨

Géraldine Kornblum

DÉCLAREZ VOTRE FLAMME

Vous l'avez bien noté sur votre calendrier : le 14 février marque le retour de la Ligue des champions avec un duel attendu entre le Paris-Saint-Germain et le Bayern Munich. Grave erreur ! Votre bien-aimé(e) risque bien de ne pas apprécier en cette journée des amoureux. Pour vous faire pardonner en déclarant votre flamme, souhaitez la Saint-Valentin en adressant votre message à Ville de Chevilly-Larue sur Facebook ou Instagram en privé. Vous avez jusqu'au 7 février minuit pour sortir votre plus belle plume (90 signes maximum, caractères et espaces compris). Les déclarations les plus touchantes et originales seront publiées sur les panneaux lumineux et les réseaux sociaux de la ville le 14 février.

NOUVEAU LIEU D'ACCUEIL POUR LE RAM

Le Relais d'assistantes maternelles (RAM ou Relais petite enfance) va profiter de nouveaux locaux d'ici la fin de l'année. Les assistantes maternelles indépendantes vont intégrer une partie de l'ancienne crèche départementale actuellement en cours de rénovation. L'équipement sera aménagé dans les prochains mois avec une salle de jeux, une salle de change, un espace pour les jeux d'eau et la peinture et un espace de motricité. Une pièce sera également dédiée à la crèche familiale qui partagera ces locaux.



Nathalie,
votre coach Dietplus,
vous accueille
sur rendez-vous
du mardi au samedi
de 9h30 à 19h
sans interruption.

12 Place du Maréchal
de Lattre de Tassigny
94550 Chevilly Larue

06 82 00 24 81

 Dietplus Chevilly Larue
 : chevillylarue@dietplus.fr



aertoit®
COUVERTURE

L'HAY LES ROSES
01 46 63 99 59

Entretien •
Etanchéité •
Isolation •
Charpente •
www.aertoit.fr



Espaces publicitaires

dans les supports municipaux
de CHEVILLY-LARUE

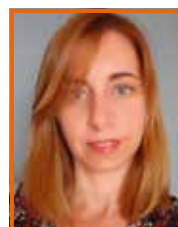
**Vous souhaitez paraître dans
Le Journal Municipal
et/ou**

**Les autres supports
(guide des sports, guide de la ville,
publications annuelles)**

Contact : M. Thierry COHEN :
06 25 23 65 66
studioparis@micro5.fr

**Vous souhaitez VENDRE, ACHETER,
ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?**

Contactez votre conseillère indépendante
près de chez vous !



Karine BOURGEON
Votre conseillère indépendante

Spécialiste sur le secteur de
Chevilly-Larue et alentours

07 67 35 99 09
karine.bourgeon@safti.fr

 facebook.com/SaftiKarineBourgeon/

 instagram.com/safti_karine_bourgeon/

Avec 
bénéficiez d'une solution
clé en main pour
votre projet immobilier !



Et-Agent commercial du réseau SAFTI immatriculé au RSAC de CRÉTEIL 909 544 561,
agissant pour le compte de l'agence immobilière SAFTI (523 964 328 RCS Toulouse),
sous la carte professionnelle n° CPI 3101 2018 000 025 936 délivrée par la CCI de Toulouse.



© JRD

TRI SÉLECTIF

Bien respecter les consignes de tri permet d'éviter la surfacturation et de préserver l'environnement.

Rue de Picardie, l'emplacement des futures bornes enterrées d'apport volontaire de déchets. D'ici quelques semaines, les périscopes (bouches d'accès) seront installés.

Papiers, cartons, emballages : tous se trient désormais dans le bac jaune. Ce sont les bons gestes qui assurent le recyclage et la valorisation du gisement de matière que nos déchets représentent. Le respect des consignes évite ainsi surcoût et incinération de déchets qui pourraient être recyclés.

Les bonnes pratiques du tri

DÉPUIS LE 1^{er} JUILLET 2021, le tri sélectif des déchets a été simplifié et étendu : bouteilles et flacons en plastique, films de suremballages, briques alimentaires, cartons et papiers, emballages métalliques et barquettes, ainsi que sacs, boîtes et pots en plastique... Tous les emballages se jettent dans le bac jaune en vrac, vidés de leur contenu et non imbriqués les uns dans les autres ou mis dans un sac, quand bien même celui-ci est recyclable.

Attention par ailleurs aux faux amis, le bac jaune n'est pas le bac du plastique mais bien des emballages. Les objets en plastique comme les jeux, arrosoirs ou vaisselle jetable doivent être mis dans la poubelle classique. Pour favoriser leur recyclage ou leur réutilisation, certains déchets peuvent être apportés dans des ressourceries, glissés dans les bornes textiles (même les chaussures et bottes de pluie) ou transportés à la déchèterie. À noter : les couches ne sont pas recyclables et doivent être jetées avec les ordures ménagères. Quant au verre (bouteilles et bocaux), il peut être placé sans bouchon ni couvercle dans le bac vert.

Du bac au centre de tri

Une fois collectés, ces emballages arrivent au centre de tri. Disposés sur une chaîne de tri mécanisée, ils sont rassemblés selon leur taille et leur matière (papier, carton, plastique, métaux) et sont ensuite compactés en « balles » (sorte de gros cubes) qui seront revendues pour être réutilisées en matière première. Les déchets doivent donc être bien séparés les uns des autres et identifiables afin d'assurer la bonne marche du processus. En cas de déchets indésirables dans le bac jaune, ceux-ci sont généralement triés sur place, ce qui génère une facturation. Si leur présence a souillé toute la collecte, l'entrée du camion au centre de tri est même refusée, obligeant ce dernier à reprendre la route pour apporter son chargement à l'incinération.

En 2021, à Cheville-Larue, 5 772 tonnes d'ordures ménagères, 175 de verre et 462 d'encombrants ont été collectées. Et sur les 641 tonnes des bacs jaunes,

environ un quart a échappé à la valorisation du fait d'un mauvais tri et a été incinéré. « C'est coûteux et dommageable pour l'environnement » appuie Pauline Lemprière, responsable du pôle déchet au territoire Grand-Orly Seine Bièvre, rappelant ainsi l'importance que chacun doit apporter aux bonnes pratiques de tri à la source. ✨

Kevin Gouttegata

PROCHAINE MISE EN SERVICE DES BORNES D'APPORT VOLONTAIRE

Au printemps prochain, les bornes enterrées d'apport volontaire de déchets vont être mises en fonction aux Sorbiers. Pour ce faire, le Grand-Orly Seine Bièvre, qui a en charge la gestion des déchets, a fait appel à l'association Ecogestik qui, vers la mi-mars, viendra en porte-à-porte sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques du tri sélectif. Certaines de ces bornes seront habillées de dessins d'élèves des écoles maternelles et élémentaires de la ville d'ici l'été prochain. Les bornes d'apport volontaire enterrées seront ensuite étendues, dans un calendrier qui reste à préciser, au quartier Anatole France - Meuniers. ✨



Flashez ce QR code pour retrouver « Les consignes de tri pour vos poubelles jaunes »

• Pour les demandes de remplacement des bacs jaunes cassés ou détériorés : 01 78 18 22 23
dechets.secteurcentreouest@grandorlyseinebievre.fr



© Alex Bonnemaison

INSERTION PROFESSIONNELLE

Un parcours semé d'

La conjoncture économique marquée par l'inflation, liée à la hausse des prix de l'énergie et donc des matières premières, menace de nombreuses activités, et particulièrement celles des commerces de proximité. Certains secteurs font quant à eux face à une autre problématique : la difficulté à recruter. Alors que le rapport au travail a grandement évolué ces dernières années et que les offres de formation se multiplient, les entreprises s'adaptent. En parallèle les acteurs de l'insertion professionnelle agissent au niveau local afin de créer des passerelles entre les demandeurs d'emploi et le monde du travail.

DES COMMERCES
EN DIFFICULTÉ

LES MÉTIERS
EN TENSION

SE FORMER ET
INFORMER

LES ACTEURS DE
L'EMPLOI MOBILISÉS

Plusieurs grands pôles d'activités, notamment le Min de Rungis (photo P.14), favorisent le développement économique local. Les collectivités territoriales et les structures d'insertion œuvrent également pour faire découvrir le monde du travail et faciliter les recrutements (photo P.15).

C'EST L'UN DES CHIFFRES de ce début d'année 2023. La hausse des défaillances d'entreprises a bondi de 50 % en France en 2022 par rapport à l'année précédente. Un phénomène qui s'explique par la levée progressive des aides publiques et par la forte augmentation des prix de l'énergie et des matières premières. Ce contexte économique d'inflation met à mal les commerces de proximité et les activités les plus énergivores sont en première ligne. C'est notamment le cas des boulangeries qui voient les coûts de la farine, du beurre, du sucre et du sel s'envoler. →



opportunités



EN ROUTE VERS L'EMPLOI AVEC CBE 94

Il est un outil bien utile pour informer, orienter et créer de la proximité avec les habitants.

Le Job Truck mis en route par le Comité de bassin d'emploi sud 94 (CBE 94) sera de passage à Chevilly-Larue le 9 février. L'occasion de rencontrer des entreprises qui recrutent, de découvrir les offres d'emploi disponibles et de se renseigner sur le panel d'aides à l'insertion professionnelle.

Ce dispositif destiné à amener l'emploi dans les quartiers n'est pas le seul mis en place par l'association CBE 94.

Celle-ci accompagne près de 80 demandeurs d'emploi grâce à un système de parrainage. 2/3 d'entre eux trouvent un emploi ou une évolution positive à leur situation. La structure agit particulièrement en faveur de l'emploi des seniors. Elle a ainsi lancé le label « 45 + » afin de récompenser les entreprises ouvertes au recrutement de salariés de plus de 45 ans.

En parallèle, le CBE 94 a développé le dispositif « Promo 45 + » calqué sur le modèle de la Garantie Jeunes.

Avec plusieurs semaines d'ateliers pour travailler sur le CV, les entretiens d'embauche, découvrir des entreprises et améliorer la confiance en soi, les personnes éloignées de l'emploi retrouvent le chemin.



Le Job Truck du CBE 94 sera de passage à Chevilly-Larue le 9 février rue du Poitou (au niveau de l'épicerie solidaire Sol'Épi) de 14h à 17h.

→ Des hausses, couplées à celle de l'électricité nécessaire pour faire fonctionner les puissants fours à pain, qui font peser un grand risque de fermeture sur ces commerces malgré les aides mises en place. Mais la forte augmentation de la demande au sortir de la crise sanitaire a favorisé la relance de certains secteurs. Cette reprise de l'activité a généré un effet collatéral pour les entreprises qui ont désormais de fortes problématiques pour recruter. Le nombre de postes non pourvus en France a d'ailleurs atteint un pic à la fin de l'année 2022. Une situation qui impacte particulièrement le bassin d'emploi local, notamment la zone aéroportuaire d'Orly, véritable vivier économique qui génère près de 60 000 emplois. Les entreprises d'ADP ont d'ailleurs adhéré à la plateforme Aerowork. Celle-ci permet

aux demandeurs d'emplois de trouver les offres disponibles susceptibles de convenir à leurs aspirations et compétences grâce à un quiz. Les candidats reçoivent ensuite une réponse rapide avec soit une proposition d'entretien, soit une proposition de formation pour accéder aux métiers qui leur correspondent.

L'importance de la formation

La formation des demandeurs d'emploi fait donc partie des enjeux prioritaires. Le lycée Pauline Roland avec ses filières générales et professionnelles est ainsi un acteur majeur du territoire. Grâce à un entrepôt grandeur nature qui permet le maniement des chariots élévateurs, les élèves peuvent notamment suivre un cursus logistique dans les meilleures conditions. Située à l'entrée du MIN, l'Aftral (association dédiée à la formation



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DEUX NOUVEAUX COMMERCES EN CŒUR DE VILLE

Installé au 10 rue Édith Piaf à la place de l'ancien Pressing Bretagne, L'Orchidée pressing propose aussi bien du nettoyage (cuir, daim, fourrure, tapis, etc.) que de la retouche de vêtements. Une diversification nécessaire pour ce commerce avec la hausse des prix de l'énergie. « Je fais également relais colis et j'envisage de faire appel à un cordonnier rapidement » précise d'ailleurs Leïla Hubert, gérante de ce pressing. L'institut de beauté The Aweshome a quant à lui pris place au 37 avenue du président Roosevelt. Ce salon d'esthétique propose aussi bien de l'onglerie, des extensions de cils ou de l'épilation. Une preuve supplémentaire qu'il reste possible de lancer une activité malgré un contexte difficile. ✨

L'Orchidée pressing :
Du mardi au vendredi de 8h30 à 19h et
le samedi de 9h à 18h

Institut de beauté The Aweshome :
Du lundi au samedi de 9h à 20h

L'Orchidée pressing et l'institut de beauté The Aweshome : deux nouveaux commerces qui participent au développement du Cœur de ville.

“

Cette reprise de l'activité a généré un effet collatéral pour les entreprises qui ont désormais de fortes problématiques pour recruter.

”

en logistique et transport) propose quant à elle des formations qualifiantes en alternance et en continu. Elle organisait d'ailleurs une journée porte ouverte le 18 janvier dernier pour faire découvrir les différents parcours proposés. « Ce sont des secteurs méconnus mais qui rassemblent de nombreux emplois : conducteur, coordinateur, gestionnaire, mécanicien, déménageur, opérateur logistique, etc. » détaille Nadia Chelly, chargée de recrutement. Comme a pu le constater Maxime, venu se renseigner, les débouchés sont nombreux. Ce jeune de 16 ans est invité à visiter l'atelier déménagement et à échanger avec les jeunes apprentis. Un dialogue constructif qui permet à Maxime de découvrir un nouvel univers. « C'est un métier qui offre beaucoup d'autonomie, permet de voyager et de ne pas être dans une routine » assure le formateur. →

« Redonner du sens au travail »



La crise sanitaire a été un catalyseur fort : elle a permis à de nombreuses personnes de prendre le temps de la réflexion et de revoir leur sens des priorités. Désormais, beaucoup d'entre nous ne veulent plus perdre leur vie à la gagner. Un fossé s'est creusé avec le monde de l'entreprise qui doit mûrir le sens qu'il donne au travail et souligner la reconnaissance de l'engagement professionnel de ses salariés. La chaîne du travail fragmente ses acteurs qui n'ont pas une vision précise de la finalité de la tâche effectuée. Cela augmente le sentiment de fracture et génère une crise de l'utilité sociale. Il devient prioritaire d'apporter de la considération à chacun et de ne plus appliquer ce modèle vertical qui doit être repensé. C'est un enjeu majeur car le travail reste « la colle » de notre société. Un outil qui contribue au lien social, à la coopération et à la convivialité.

Nathalie Tchenquela-Grymonprez,
maire-adjointe déléguée au Développement
économique, à l'Emploi, l'Insertion
et l'Économie Sociale et Solidaire

AEF 94

UN PARCOURS D'INSERTION COMPLET

Alors que la fracture numérique est l'un des freins lors de la recherche d'emploi, l'association AEF 94 tente de résoudre cette problématique grâce à des ateliers informatiques qui permettent de se familiariser avec ces outils. La structure propose un parcours d'insertion aux personnes éloignées de l'emploi et les met en situation de travail autour de différentes missions : espaces verts, restauration scolaire, nettoyage, aide à domicile, accueil social, etc. Entre des ateliers de linguistique, un accompagnement global sur les problématiques de santé, de justice ou d'accès au logement, des formations et des séances d'aide aux démarches administratives, AEF 94 accompagne ses bénéficiaires vers une situation stable et un emploi durable. *



Les ateliers numériques proposés par l'association AEF 94 favorisent l'autonomie dans la recherche d'emploi.

CHIFFRES CLEFS

150 000

Le nombre d'emplois générés par l'organisation des Jeux Olympiques de 2024 à Paris. Les secteurs de l'organisation, du tourisme et de la construction sont particulièrement concernés par ces créations de postes. Près de 20 000 emplois sont également à pourvoir dans la sécurité pour cet événement.

370 000

Le nombre d'emplois vacants en France à la fin de l'année 2022 (chiffre annoncé par le ministère du Travail). Les secteurs de la construction, de la logistique et du transport ainsi que de l'enseignement et de l'aide à la personne figurent parmi ceux pour lesquels les difficultés de recrutement se font particulièrement ressentir.

92%

La part des salariés actifs qui s'interrogent sur le sens de leur activité (d'après une étude d'Audencia et Jobs that makesense). Cette quête de sens est particulièrement motivée par les enjeux climatiques et sociaux et le besoin de se sentir utile. Parmi ceux-ci, plus de 40% auraient entrepris une transition professionnelle.

Un nouveau rapport à l'entreprise

Alors que les formations s'adaptent pour rendre les métiers attractifs, il devient nécessaire pour les entreprises de faire de même. Avec la généralisation du télétravail et un besoin prégnant pour les salariés de trouver du sens dans leurs tâches quotidiennes, le monde du travail est amené à privilégier une certaine souplesse. C'est notamment le cas de l'institut de beauté The Aweshome, récemment installé en Cœur de ville, qui cherche à embaucher une esthéticienne. « La période Covid a incité les salariés à se mettre à leur compte et à travailler à leur domicile donc nous sommes prêtes à faire appel à une esthéticienne indépendante qui interviendrait ponctuellement au salon » souligne Axelle Choriol, gérante. Certaines entreprises situées sur le territoire de la commune sont parvenues à recruter ces

“

Avec la généralisation du télétravail et un besoin prégnant pour les salariés de trouver du sens dans leurs tâches quotidiennes, le monde du travail est amené à privilégier une certaine souplesse.

”

2 QUESTIONS À CÉCILE NEAU COORDINATRICE EN PARCOURS D'INSERTION AUPRÈS DU SERVICE DE L'ACTION SOCIALE



© JRD

Pouvez-vous expliquer votre mission auprès des demandeurs d'emploi ?

Je suis rattachée au dispositif PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) qui dépend du Territoire

Grand-Orly Seine Bièvre et de fonds régionaux et européens. La mission principale du PLIE consiste à accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi, notamment les demandeurs d'emploi depuis plus d'un an, les bénéficiaires du RSA, les seniors etc. Cet accompagnement n'est pas limité dans le temps et a pour objectif de donner les outils pour aboutir à une recherche d'emploi autonome. Le suivi nécessite de réaliser un diagnostic socio-professionnel : on tient compte de la personne dans son ensemble afin d'identifier les freins à la recherche d'emploi. Il s'agit ensuite de fixer un objectif réaliste et réalisable et les étapes pour y parvenir : développer des compétences, améliorer son aisance à l'écrit et à l'oral, résoudre des

problèmes de garde d'enfant, de mobilité, santé, logement, etc. L'objectif du PLIE est l'obtention d'un emploi stable de plus de 6 mois, ou d'une formation diplômante.

Quels sont les leviers disponibles pour faciliter le parcours vers l'emploi ?

Pour lever les freins, beaucoup d'outils sont à disposition. Les bénéficiaires peuvent accéder à des ateliers de remise à niveau en langue française, en mathématiques ou pour améliorer leurs techniques de recherches d'emploi (lettre de motivation, simulation d'entretien d'embauche) ou à des stages en entreprises. Lors de leur parcours, l'accent est très largement mis sur la formation afin de faciliter la mise en emploi. Des partenariats se mettent en place avec les autres structures dédiées à l'insertion présentes sur le territoire : nous avons pris contact avec l'ensemble des structures sociales et des associations de solidarité de la commune. En trois mois, 8 demandeurs d'emploi ont déjà intégré le dispositif du PLIE et 4 ont même déjà pu reprendre une activité professionnelle. D'autres personnes ont été accueillies et sont en attente d'intégrer le dispositif prochainement.

derniers mois. C'est le cas de la société Nomad, traiteur spécialisé dans les séminaires affilié au groupe Chateaufort, dont environ 30 % des salariés ont été embauchés en 2022 lors d'une année record. « Notre vision de l'entreprise est basée sur le rapport humain : l'objectif est de valoriser nos talents et de créer un sentiment d'appartenance » énonce Christophe Bihoreau, responsable de Nomad pour qui « le manager doit être au service des salariés et non l'inverse ». Une démarche qui séduit et favorise le développement économique local, notamment avec le recrutement de plusieurs salariés chevillais.

Opportunités et quête de sens

Certains secteurs ont quant à eux bénéficié des travaux liés aux chantiers du Grand Paris ou de l'organisation des Jeux Olympiques. Chevillais et conducteur de travaux auprès de l'entreprise EAJ, spécialisée dans les

équipements sportifs extérieurs et les aires de jeux, Moussa Dahmouni travaille actuellement sur l'implantation d'un site dédié au street workout au parc Petit Le Roy. « Il y a toute une dynamique avant les JO qui est intéressante » se félicite l'entrepreneur, satisfait de pouvoir travailler dans la ville où il grandit. « Par contre il y a beaucoup d'incertitudes après cette échéance. » Pour Éric Clarenc, lui aussi Chevillais et président du bureau d'études Facéa Group, l'avenir de son activité passe par la transition énergétique et écologique. « Avec la hausse des prix, la réduction des consommations et la transition écologique répondent autant à des obligations réglementaires qu'à des impératifs budgétaires » estime-t-il. « Non seulement le développement durable est un secteur porteur mais la dimension écologique a également permis de redonner du sens et de l'attractivité aux métiers de l'ingénierie et de la construction. » ➔



À LA DÉCOUVERTE DE LA MISSION LOCALE

La Mission locale Bièvre Val-de-Marne accueille les jeunes Chevillais dans ses locaux à Fresnes ou à l'Espace commun des solidarités (3 rue du Béarn). Elle propose un accompagnement global pour les 16-25 ans pour permettre la construction d'un projet professionnel tout en prenant en considération les problématiques auxquelles ils sont confrontés (emploi, logement, formation, santé, etc.). Ils sont accompagnés par un professionnel qui propose un plan d'actions contractualisé et adapté à leur situation. L'application mobile « Shaker trente et un » vient en complément pour faciliter l'accès en toute autonomie aux offres d'emploi collectées par la Mission locale. Des temps de job dating et de découverte des métiers sont régulièrement prévus au cours de l'année, avec un éclairage particulier sur les métiers en tension. Un autre dispositif est accessible grâce à la Mission locale : il s'agit du contrat d'engagement Jeune (ex-Garantie Jeunes). Il offre un accompagnement personnalisé et renforcé d'un an avec des ateliers, des stages et des formations prévus en continu tout au long de cette période jusqu'à l'obtention d'un emploi durable ou d'un retour à la scolarité.



TERRITOIRE DE L'EMPLOI

Le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre est un acteur majeur de l'emploi. En effet, il dispose de la compétence Développement économique et travaille en étroite collaboration avec les communes sur le développement de l'artisanat, de l'entrepreneuriat et de l'économie sociale et solidaire. Outre le dispositif PLIE mis en place pour favoriser l'insertion professionnelle, le Territoire agit également à travers un observatoire économique qui permet d'analyser les créations et disparitions d'entreprises. Il a également la charge d'anticiper l'évolution du tissu économique grâce à un outil de planification qui permet ainsi d'orienter les offres de formations.

COORDONNÉES

• PLIE :

permanence à l'hôtel de ville
(88 avenue du Général de Gaulle
01 45 60 18 80
cneau@ville-chevilly-larue.fr).
Prise de rdv les lundis
et mercredis matins
de 9h à 12h.

• Mission locale :

3 rue du Béarn
(01 45 60 59 44
missionlocalebvm.fr).

• AEF 94 :

3 avenue de la République
à Villejuif
(01 46 86 12 69 - aef94.com)

• CBE sud 94 :

1 rue de la Corderie,
dans le Min de Rungis
(01 76 28 41 64)

• Plateforme Aerowork :

(aerowork.fr)
• PIJ :
15 rue Henri Cretté
(service Jeunesse)
(01 46 87 97 65)



Le centre de formation Aftral dédié aux métiers de la logistique et du transport a ouvert ses portes le temps d'une journée pour faire découvrir ses différentes filières.

Les acteurs de l'insertion mobilisés

Malgré les opportunités et les opérations de recrutement, l'insertion professionnelle demeure un sujet majeur pour de nombreuses personnes éloignées de l'emploi et de ses codes. Différentes structures œuvrent au quotidien pour les soutenir dans leurs démarches. C'est le cas de la Mission locale qui propose aux jeunes de 16 à 25 ans un accompagnement individualisé, ainsi que de nombreux dispositifs pour découvrir le monde du travail. Les jeunes Chevillais peuvent aussi se rapprocher du Point information jeunesse (PIJ) au service Jeunesse pour obtenir une aide dans leurs recherches. Quant aux demandeurs d'emploi de tous âges, ils peuvent bénéficier des initiatives du Comité de bassin d'emploi 94 (CBE sud 94). Les personnes éloignées de l'emploi sont également le public avec lequel travaille AEF 94. Cette association

leur propose un parcours d'insertion sociale et professionnelle et un retour progressif vers l'emploi. Ce panel d'acteurs est désormais complété par le poste de Cécile Neau, coordinatrice en parcours d'insertion auprès du service municipal de l'Action sociale et rattachée au Plan local d'insertion emploi (PLIE) mis en place par le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre. Un dispositif dont bénéficie Franck Mallet. Après un accident de travail survenu il y a quelques années, ce Chevillais s'est retrouvé sans ressources et touché par de nombreuses difficultés. « J'ai été confronté à un mur administratif avant d'être orienté vers ce dispositif personnalisé et adapté » explique-t-il. « Le marché du travail a beaucoup évolué et demande de réapprendre des codes ». Une démarche devenue nécessaire alors que le concept d'employabilité est désormais au centre des recrutements. ✱

Hugo Derriennic

Un service public de l'énergie au cœur de votre ville



43.000 tonnes de CO₂* évitées chaque année

Produire et distribuer une énergie propre et économique ?
Chaque jour, la Semhach exécute cette mission de service public
dans l'intérêt des collectivités et des utilisateurs.

*Chiffre 2018

Plus de 50 bénévoles se sont relayés tout au long du week-end pour participer à la plantation de la mini-forêt. Et ce avec la sourire malgré la météo !

Les bottes en caoutchouc et les bûches de jardin étaient de sortie les 14 et 15 janvier derniers. De nombreux habitants bénévoles ont participé à la plantation d'une mini-forêt sur l'avenue Guynemer. Une initiative mise en place par l'association Boomforest avec l'appui du Conseil départemental et de la Municipalité qui vise à développer un écosystème forestier autonome en zone urbaine. L'occasion d'agir localement contre le réchauffement climatique de manière ludique, joyeuse et collective.

Photographies de JRD





La nature reprend ses droits sur ce terrain de 800 m² situé avenue Guynemer qui accueille désormais charmes, troènes, chênes, noisetiers et prunelliers.



Stéphanie Daumin, la maire, et Olivier Capitanio, président du Conseil départemental du Val-de-Marne, accompagnés d'élus municipaux et des conseillers départementaux, ont répondu à l'appel de l'association Boomforest qui était à l'origine de cette initiative.

Plantation urbaine

Quand la forêt s'invite en ville...

LES GESTES SONT RÉPÉTITIFS et méthodiques. Creuser avec la bêche, planter de manière (pas totalement) aléatoire et disposer le paillage pour protéger les végétaux. C'est en appliquant cette recette que plus de 50 bénévoles, dont une bonne partie de Chevillais, ont participé en se relayant à la plantation d'une mini-forêt sur une parcelle d'environ 400 m² sur l'avenue Guynemer, en face de la rue du Stade. Un travail réalisé sur deux jours qui a pleinement porté ses fruits. « *Nous avons planté tous les arbres et arbustes qui étaient prévus* » se réjouit Guillaume Dozier, alors que vient l'heure de ranger la brouette. Ce dernier est membre de l'association Boomforest qui pilote cette initiative avec l'appui logistique et financier du Conseil départemental du Val-de-Marne. Un projet destiné à recréer un milieu forestier sauvage et autonome en zone urbaine en suivant la désormais célèbre méthode Miyawaki. « *Elle repose notamment sur trois piliers : planter local, planter varié et planter dense* » énumère Guillaume. Tout au long du week-end, les participants appliquent ainsi ces principes

et disposent des essences locales telles que des charmes, des troènes, des chênes, des noisetiers, des fusains ou des prunelliers. Autant d'espèces qui vont ainsi constituer une communauté végétale destinée à cohabiter selon un équilibre subtil.

Jardiner ensemble

Travailler les mains dans la terre est avant tout un moment de partage. Barnabé et Balthazard s'en donnent d'ailleurs à cœur joie. Les deux frères de 7 et 4 ans profitent de cette activité commune avec leurs parents. Pendant que Barnabé creuse un trou pour y planter un charme, son frère tapisse le sol de copeaux. « *C'est une activité pédagogique qui permet de s'aérer et de s'ouvrir l'esprit* » estime Alban, leur papa. « *Il y a une vraie logique de transmission en jardinant ensemble.* » Un peu plus loin, Katya termine sa tâche fatiguée mais heureuse. Munie de ses bottes, ses gants et son bonnet, la jeune femme a fait plus d'une heure de transport pour contribuer à cette belle initiative. « *C'est une action concrète qui a un impact et qui va rester* » témoigne-t-elle. « *Ça fait chaud au cœur de passer devant un arbre et de se dire "C'est moi qui l'ai*

planté !" ». Entre les conseils échangés, les éclats de rire et le sentiment du devoir accompli, les participants contribuent de façon collective et joyeuse à la préservation de l'environnement.

Agir pour le climat

Cette mini-forêt, qui s'étendra à terme sur 800 m², est un outil local et bien réel pour lutter contre le réchauffement climatique. Elle se déploiera pour offrir le gîte et le couvert à de nombreuses espèces (abeilles, papillons, oiseaux, hérissons, etc.) et apporter une ombre et une respiration nécessaires en été, créant ainsi un îlot de fraîcheur. Sa présence permettra également de limiter les nuisances générées par le trafic routier. « *Nous allons certainement revenir l'année prochaine pour planter l'autre partie de la forêt* » prévient Guillaume. « *Il faudra ensuite intervenir ponctuellement pour entretenir le site en enlevant les adventices qui gênent le développement de la forêt avant qu'elle ne continue à évoluer librement.* » De quoi verdier et embellir la ville tout en sensibilisant petits et grands citoyens aux merveilles de la nature. ✨

Hugo Derriennic

PROFIL!

« C'est en voyant l'ancien maire enfant Maël Jambou représenter les élèves lors des événements de la ville et des cérémonies que j'ai eu envie de devenir maire enfant à mon tour » précise Mélina Daumer.

RETROUVEZ LA MAIRE ENFANT EN VIDÉO



© JRD

Mélina Daumer, élève au collège Liberté, a été élue maire enfant en décembre dernier par les membres du Conseil municipal d'enfants (CME). La jeune fille de 11 ans dispose d'un mandat d'un an pour mettre en œuvre de nombreux projets en faveur de la propreté de la ville ou de l'égalité filles-garçons à l'école et ainsi poursuivre les actions qu'elle mène avec le CME depuis l'an dernier. Citoyenne investie malgré son jeune âge, Mélina est avant tout une jeune fille pleine de vie qui pratique de nombreuses activités à Chevilly-Larue et rêve de devenir championne olympique d'équitation.

Mélina Daumer, LA RÉFLEXION AU SERVICE DE L'ACTION



VOTE POUR MÉLINA, il y aura du résultat ». C'est avec ce slogan, qui dénote un sens inné de la formule, que Mélina Daumer a fait campagne pour intégrer

le Conseil municipal d'enfants (CME) l'an dernier. Alors élève de CM2 à l'école Pierre et Marie Curie, la jeune fille souhaite défendre certaines causes et se présente pour changer les choses. « *Mon projet principal est de rendre la ville plus propre et d'installer plus de poubelles car je trouve qu'il n'y en a pas assez entre l'école et chez moi* » développe-t-elle. Parce qu'il n'y a pas d'âge pour être une citoyenne investie, Mélina a des idées et souhaite les porter. Une fois élue au CME, elle intègre la commission « Solidarité-Écoles ». Elle retrouve ainsi ses camarades deux fois par mois pour échanger sur cette thématique et mettre en place des initiatives. Grâce au budget alloué par la Municipalité, les jeunes élus décident notamment d'envoyer une aide financière pour les enfants de la ville de Yên Bái au Vietnam afin de leur permettre d'aller à l'école. « *C'est vraiment important comme action car la scolarité est payante dans ce pays et beaucoup de familles préfèrent que les enfants travaillent* » ajoute Mélina. « Nous

avons aussi organisé d'autres actions : une collecte solidaire en faveur des familles ukrainiennes ou des cartes de vœux écrites par les enfants pour les personnes âgées et isolées de la ville. »

Représenter les enfants de Chevilly-Larue

Très investie sur la question de la propreté, Mélina suit de près le travail de la commission « Ville-Environnement ». Cette dernière a notamment œuvré à l'installation d'une poubelle de tri sur la place Nelson Mandela. Un projet qui a abouti grâce à l'abnégation des élus du CME qui se sont mobilisés et ont collaboré avec les services techniques de la commune. « *À chaque fois, nous avons des projets qui aboutissent et d'autres idées qui ne sont pas forcément réalisables. Des fois, il y a du débat : on n'est pas forcément d'accord entre nous et il faut argumenter.* » Pour les jeunes Chevillais, le CME est un outil d'éveil à la démocratie et un levier de participation à la vie de la commune. Pour Mélina il s'agit de « *représenter les enfants de Chevilly-Larue en s'engageant.* » La nouvelle maire enfant souhaite ainsi poursuivre le travail pour améliorer la propreté, promouvoir l'égalité filles-garçons dans les écoles et lutter contre le harcèlement, organiser

des jeux sportifs ou profiter du rachat du parc du monastère pour créer une aire de pique-nique.

Tenir les rênes

Désormais scolarisée au collège Liberté en 6^e, Mélina est plus que jamais investie dans sa mission. Elle peut compter sur l'aide de Maël Jambou, son prédécesseur, encore très actif, et de Kylian Mathieu, maire enfant adjoint. Mais la collégienne est avant tout une adolescente épanouie qui contribue à la vie locale de bien des manières. Elle fréquente ainsi le conservatoire municipal où elle pratique la danse classique et le violon. Mélina appartient en effet à une famille de musiciens. Même Tom, son petit frère de 8 ans, l'accompagne au violoncelle. Quant à sa sœur de 4 ans, Soline, elle partagera peut-être avec elle sa grande passion pour l'équitation. L'ambition de Mélina, qu'elle avoue du bout des lèvres par peur de sembler prétentieuse, est d'ailleurs de devenir championne olympique de la discipline. Et quand on lui demande quel est son plan B, elle répond avec un grand sourire : « *ouvrir un haras et m'occuper de chevaux avec ma copine Manon.* » Une suite logique pour cette jeune fille qui n'a pas les deux pieds dans le même sabot. ✱

Hugo Derriennic



SOIRÉE IRLANDAISE

La musique et la danse irlandaises, tel est le thème de l'année au conservatoire. Alors prenez d'ores et déjà date, les élèves du conservatoire proposeront une soirée irlandaise à la Maison pour tous le dimanche 19 mars. Entre les valse, les polkas, les ballades ou les chansons à boire, ça va décoiffer ! Voilà une bien belle façon de célébrer la Saint-Patrick, certes avec deux jours de retard (puisqu'en réalité elle a lieu le 17 mars) mais avec un même entrain, d'autant que les musiciens seront accompagnés par les danseuses du conservatoire. Alors comme disent les Irlandais, « Sláinte ! »

• **Maison pour tous**
(7 voie Rosa Parks
01 46 75 93 22).
Entrée libre

TRANSMETTRE L'ART DES ÉCHECS

Vous êtes un fou du damier ? Un expert dans l'art du roque entre le roi et sa tour ? Un spécialiste du mat du lion ? Un amateur du baiser de la reine autant que du coup du berger ? Enfin, quoi, vous aimez les échecs et avez envie de transmettre toutes les subtilités du jeu à un public novice ? La Maison pour tous recherche un intervenant pour animer une session échecs tous les mercredis de 14h à 16h.

• **Renseignements à la Maison pour tous**
(7 voie Rosa Parks
01 46 75 93 22)

MAISON DES ARTS PLASTIQUES

UN BESTIAIRE INSPIRÉ PAR ROSA BONHEUR

Les élèves des ateliers de la Maison des arts plastiques placent le bestiaire de Rosa Bonheur au cœur de leur travail.

À MAISON des arts plastiques, qui porte le nom de Rosa Bonheur, célèbre celle qui encore aujourd'hui demeure l'une des plus grandes peintres animalières. Une vingtaine d'élèves adultes a eu le privilège de visiter l'exposition que le musée d'Orsay a consacré à cette artiste à l'occasion du bicentenaire de sa naissance. Ils ont pu découvrir des œuvres venues du monde entier qui n'avaient jamais été rassemblées jusqu'à



© JRD

En hommage à la peintre animalière Rosa Bonheur, les élèves des ateliers de la Maison des arts plastiques travaillent sur le bestiaire.

maintenant. « Cette exposition montre combien Rosa Bonheur a adhéré à la cause animale, ce qui était tout à fait moderne pour son époque. Les élèves ont été très touchés par les expressions et les émotions animales qu'elle avait su capturer et qui font des animaux des personnages » témoigne Fabienne Leloup, directrice de la structure. Les élèves des ateliers d'arts plastiques, d'arts numériques, de gravure, de

modelage et de céramique travaillent depuis septembre sur la thématique du bestiaire en s'inspirant de Rosa Bonheur, en vue de l'exposition qu'ils présenteront en fin d'année. En plus de nourrir leur travail, cette visite était l'occasion de saluer le parcours de cette femme émancipée, vivant entourée d'animaux, et qui fut la première à recevoir la Légion d'honneur. ✨

Sylvia Maurice

PORTRAIT

GUY PANNETIER, UNE VIE DE PHILOSOPHIE

Ce Chevillais passionné vient de mettre en ligne un dictionnaire de textes philosophiques. Le fruit de toute une vie à retrouver sur internet.

« DEPUIS TOUJOURS j'aime à conserver des textes, à les recopier, à collectionner tout ce qui me paraît pertinent. Comme une récolte au gré de mes lectures ». Guy Pannetier, bien connu pour animer le café-philos de Chevilly-Larue depuis 1999, a toujours eu le goût de butiner dans les ouvrages, de se nourrir du nectar des auteurs. De cette "cueillette", comme il aime à le dire, il a fait un recueil. « Je n'avais pas vocation à faire un dictionnaire, mais le bébé a grandi et je me



© Alex Bonnemaison

suis dit : on va le laisser marcher tout seul ». À travers 243 articles, il aborde des notions, les définit, les agrmente de synonymes et d'analogies, les illustre de phrases de philosophes comme de répliques de films, de chansons, de poésies de Florence Desvergnès, de textes de son amie professeure de philosophie Édith Deleage-Perstunski ou de productions personnelles (signées Luis). De « À priori » jusqu'à

« Volonté », et c'est là tout un symbole, il lui aura fallu quinze années pour ciseler l'ouvrage, mis à disposition de tous gratuitement. Et le chemin n'est pas fini ! Le dictionnaire peut être enrichi par quiconque ; les textes proposés seront examinés avant parution. ✨

Géraldine Kornblum

• dictionnairedetextesphilosophiques.fr





Médiathèque

Pour célébrer la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, la médiathèque Boris Vian organise du 4 au 15 mars une grande exposition ainsi que plusieurs rendez-vous sur la thématique de la menstruation.

SANG POUR SANG RÈGLES, UNE EXPOSITION POUR ACCEPTER SES PROPRES RÈGLES

AFIN DE DÉCONSTRUIRE les idées reçues mais aussi la parole qui entoure ce qui reste aujourd'hui encore un tabou dans toutes les sociétés, la médiathèque Boris Vian et la direction municipale des politiques éducatives, de la prévention et des actions sociales organisent un événement sur la thématique de la menstruation, pour s'informer, mieux en parler, ne plus en rire, ne plus en faire un drame et mieux s'accepter.

Du 4 au 15 mars, l'exposition *Sang pour sang règles* affichera 12 panneaux réalisés d'après le livre *Les règles... Quelle aventure !* écrit par Élise Thiébaud et illustré par Mirion Malle qui aborde tous les secrets du cycle menstruel. Le vernissage de l'exposition (le 4 mars) proposera la projection du moyen métrage *28 jours*, réalisé par Angèle Marrey, qui regroupe des témoignages d'adolescents et l'expertise de sociologues et de médecins. Réservé aux adultes et aux ados, le film sera accessible à la demande. *Rouge*, une pause contée par la Compagnie des Luperonnes, explorera de façon ludique les mythes populaires autour des règles à travers des extraits de contes. Au terme de ce vernissage, ce même jour rendez-vous à la librairie du Plateau, place Nelson Mandela pour rencontrer l'autrice Jeanne Guien qui publie

Une histoire des produits menstruels, un livre à paraître le 10 février.

Le 11 mars à 16h, ne manquez pas la rencontre avec l'écrivaine Lucie Ronfaut-Hazard pour son livre *Les règles du jeu*. Un roman sur des jeunes femmes d'aujourd'hui, très connectées, qui créent une application pour aider les femmes à suivre leurs règles sur leur smartphone. En attendant ces temps forts, la Maison du Conte vous propose le 15 février à 19h, *La Trouée*, une pièce de théâtre documentaire de Cécile Morelle qui questionne la place des corps et de la parole des femmes en milieu rural, avec en première partie des lectures à voix haute de textes sur les femmes. Enfin, rappelons que, désireuse de lutter contre la précarité menstruelle, la municipalité a installé en novembre 2022 un distributeur de protections hygiéniques dans les toilettes de la médiathèque. ✨

Sylvia Maurice

- **Exposition *Sang pour sang règles* du 4 au 15 mars (vernissage le 4 mars à 17h) à la médiathèque Boris Vian (25 avenue Franklin Roosevelt - 01 45 60 19 90). Entrée libre.**
- **Spectacle *La Trouée* le 15 février à 19h à la Maison du Conte (8 rue Albert Thuret 01 49 08 50 85). À partir de 12 ans. Tarifs : de 5 € à 8 €.**

ON Y VA !

CINÉ-JUNIOR : EN AVANT LE CINOCHÉ !

Ciné junior, c'est le plus grand festival de cinéma jeune public en France. Du 4 au 24 février, les petits Val-de-marnais et leurs parents pourront visionner 100 films dans 60 cinémas et lieux culturels du Val-de-Marne et d'Île-de-France, dont 22 à Chevilly-Larue, au cinéma du théâtre André Malraux. Pour sa 33^e édition, Ciné junior aura pour thème « À l'aventure ! ». Un cri de ralliement pour vivre les tribulations les plus folles, les péripéties les plus joyeuses et les dénouements les plus heureux. Ne manquez pas, entre autres, le drolatique *Chonchon, le plus mignon des cochons*. Au programme, des avant-premières, des films d'animation venus des quatre coins du monde, des courts métrages, des films sans parole, un ciné-concert *Machines à rêves* de quatre courts-métrages d'animation, mais aussi de grands classiques comme *La ruée vers l'or*, le chef-d'œuvre de Charlie Chaplin, ou *Les Goonies*. Mythiques !

• **Retrouvez le programme chevillais sur theatrechevillylarue.fr, de toutes les villes sur cinejunior.fr. Tarifs : 3 € enfant (- 12 ans), 4 € adulte**



SCIENCES
DES LIVRES

Dans le cadre du festival val-de-marnais Sciences des livres, la médiathèque propose deux rencontres. D'abord avec Jean-Paul Demoule, archéologue et préhistorien, samedi 18 février à 16h. Ce spécialiste du néolithique et de l'âge de fer réhabilitera la période méconnue entre la Préhistoire et l'Antiquité d'où ont émergé l'agriculture et l'élevage, l'urbanisation, l'invention des outils, les religions, l'art, etc. Ensuite avec Loïc Mangin et Jean-Sébastien Steyer, co-directeurs du livre *Tolkien et les sciences*, mardi 21 février à 18h. Dans leur ouvrage, 38 experts, archéologues, astrophysiciens, économistes et même botanistes, décryptent la richesse scientifique de l'auteur de *Bilbo le Hobbit* et du *Seigneur des anneaux*.

Entrée libre

EXPO À DOMICILE

En novembre 2021, l'artiste peintre chevillaise Annie Petit a pris la décision de ne plus organiser d'exposition. Mais elle continue à peindre avec le même enthousiasme des tableaux au couteau avec couleurs et lumière. Elle vient d'ailleurs d'achever des huiles sur toile de petit format de paysages marins, qu'elle invite à découvrir chez elle, ainsi que d'autres marines jusqu'alors jamais montrées.

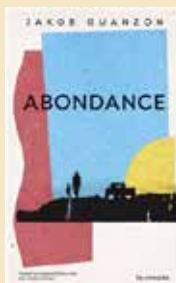
• Sur rendez-vous
au 06 88 45 32 92
(l'après-midi).

LA RENTRÉE LITTÉRAIRE
POUR LES SOIRÉES D'HIVER...

517 nouveaux romans sont sortis pour le plus grand plaisir des lecteurs... et des bibliothécaires ! Parmi ce large choix, voici une sélection de 6 livres qu'ils ont décidé de vous présenter.

ROMAN

ABONDANCE



Pour Henry, tout ce qui compte c'est son petit garçon de 8 ans. Avant, Henry avait un toit au-dessus de sa tête, un boulot, une vie de famille et de l'espoir. Mais l'Amérique ne pardonne pas. Henry a tout perdu et se bat pour son enfant. Demain, il a un entretien d'embauche.

Il peut s'en sortir. Il doit s'en sortir !
Un premier roman tendre et ultra-réaliste.

DE **JAKOB GUANZON** - ÉD. LA CROISÉE, 2023

DJINNS



Rien ne va plus pour Penda qui vient d'être licenciée et apprend que son ami Jimmy est hospitalisé en psychiatrie. Elle fait appel à sa grand-mère guérisseuse qui va l'initier au Bwiti, cérémonie traditionnelle gabonaise servant à laver les maladies de l'âme.

Cette aventure l'amènera à se situer entre culture traditionnelle, pouvoir de l'imaginaire et société moderne.

DE **SEYNABOU SONKO** - ÉD. GRASSET, 2023

L'ENFANT DU VOLCAN



C'est l'histoire d'une rencontre entre des êtres blessés : Mila, arrachée à son île, et un couple d'épiciers en mal d'enfant. C'est l'histoire de Ghyslène Marin, une « enfant de la Creuse ». Ce premier roman puise aux sources de son passé pour donner une voix à ces milliers de jeunes Réunionnais déplacés vers des communes dépeuplées de la métropole.

DE **LÉO ET GHYSLÈNE MARIN** - ÉD. ALBIN MICHEL, 2023

HARLEM SHUFFLE



À Harlem dans les années 60, Carney mène une existence tranquille de bon père de famille, avec sa boutique qui fonctionne bien. Il est néanmoins le fils d'un voyou très connu dans le quartier, et est de temps en temps mêlé à des affaires douteuses.

Colson Whitehead décrit avec finesse l'ambivalence d'un personnage qui s'immisce dans la criminalité.

DE **COLSON WHITEHEAD** - ÉD. ALBIN MICHEL, 2023

LES SOURCES



La vie d'une famille d'agriculteurs en Auvergne au début des années 60 : malgré une aisance matérielle, la famille vit assez isolée.

L'autrice centre son nouveau roman sur la vie de la mère. Elle doit subir la violence du père, l'enfermement, le piège refermé sur elle après son

mariage. Une saga familiale sur la condition féminine d'avant 1968.

DE **MARIE-HÉLÈNE LAFON** - ÉD. BUCHET-CHASTEL, 2023

TERMINUS MALAUSSÈNE



L'immense communauté des lecteurs de cette saga démarrée en 1995 avec *Au bonheur des ogres* va être comblée : après cinq ans d'attente, l'ultime aventure de la tribu Malaussène ! Retrouvez avec bonheur le style fantasque, riche et enlevé de cet incroyable conteur de Belleville

et résolvez l'affaire Lapiéta aux côtés de la juge Verdun Malaussène.

DE **DANIEL PENNAC** - ÉD. GALLIMARD, 2023.



Rosa Bonheur en 1859 (gravure publiée dans la revue *L'artiste*, t.VIII, 1859, p.24).

1858 : ROSA BONHEUR, UNE PIONNIÈRE DE « L'HYGIÉNISME » ?

On connaît désormais bien l'artiste-peintre Rosa Bonheur, qui a donné son nom à notre Maison des arts plastiques. Expositions et émissions de télévision à grande audience ont récemment rendu hommage à cette femme que l'on célèbre, à juste titre, comme une pionnière du féminisme. Mais son passage à Chevilly-Larue tendrait à en faire également une pionnière de « l'hygiénisme ». Explications.

Née en 1822, et décédée en 1899 en son château de By, à Thomery, où elle s'était installée en 1859, on sait désormais bien que, dans la première partie de sa carrière, Rosa Bonheur fréquenta, et même, s'installa quelque temps à Chevilly-Larue, où elle trouvait les sujets animaliers susceptibles d'alimenter son art. Si son séjour à Chevilly reste assez nébuleux sous certains aspects, il est toutefois bien établi qu'elle y séjourna suffisamment longuement pour y réaliser certains de ses chefs-d'œuvre, comme le « *Marché aux Chevaux* » (1851-52), aujourd'hui exposé au MET de New York. On imagine aisément que, dans un village qui comptait à l'époque moins de 300 habitants, on a vite fait de s'impliquer dans les affaires locales.

C'est ainsi qu'en 1858, Rosa Bonheur écrit directement au ministre de l'Intérieur pour demander que le cimetière communal soit éloigné des habitations du village. Elle était alors locataire à Chevilly d'une maison située rue Jaume, derrière l'église, ce qui la plaçait aux premières loges des nuisances induites par le cimetière. Son bail était censé prendre fin au 31 décembre 1858.

Cette réclamation fut transmise par le ministre au sous-préfet de Sceaux,

qui se rapprocha du Conseil municipal de Chevilly-Larue et rendit un rapport qui minimisait la gêne. Cependant, on peut penser que l'artiste – que sa grande notoriété autorisait à interpeller directement le ministre – n'allait pas abandonner si vite. Peut-être est-ce cette affaire qui lui fit prolonger son séjour chevillais au moins jusqu'en juillet 1859, alors qu'elle avait déjà fait l'acquisition de son château de By ? Si l'on ignore concrètement quelle fut l'action de Rosa Bonheur pour obtenir le déplacement du cimetière, outre cette réclamation écrite, force est de constater qu'elle sut se montrer persuasive, puisque le 9 juillet 1860, la Municipalité faisait l'acquisition d'un terrain situé à mi-chemin entre Chevilly et Larue pour y installer le nouveau cimetière communal, qui devrait ouvrir en septembre 1861.

L'intérêt de toute cette affaire va au-delà des implications purement locales ; elle montre aussi autre chose, qui n'est pas souvent évoquée à propos de l'artiste, que l'on présente surtout comme une pionnière du féminisme : et si Rosa Bonheur, en femme « éclairée » de son temps, était également une pionnière des théories hygiénistes, ce courant de pensée apparu au milieu du XIX^e siècle qui postule qu'une amélioration du milieu de vie des Hommes conduit à une amélioration de leur santé ?



Plan du village de Chevilly en 1842 (Arch. départementales du Val-de-Marne).

1 : zone occupée par l'église et le cimetière jusqu'en 1860 ; 2 : maisons de l'actuelle rue Jaume, où Rosa Bonheur était locataire.

En effet, la motivation de cette requête est bien de lutter contre « *l'insalubrité publique* », et Rosa Bonheur prétend agir « *tant en son nom comme en celui des habitants de Chevilly.* » Cette démarche est donc celle d'une citoyenne engagée et active pour la santé publique de l'ensemble de ses concitoyens. Alors, Rosa Bonheur, pionnière de l'hygiénisme ? C'est ce que semble indiquer cette histoire de la translation du cimetière communal, sorte de « cadeau d'adieu » de la peintre à Chevilly-Larue, et qui permet à notre ville de faire un grand bond en avant en matière de santé publique en ce milieu du XIX^e siècle. ✨

Mathieu Grangé,
archiviste communal

OPEN DE TENNIS

L'actualité tennistique, ce n'est pas seulement du côté de Melbourne et de l'Open d'Australie ! La section tennis de l'Élan organise elle aussi son tournoi du 11 au 26 février. Si ce dernier n'est pas encore inscrit au calendrier du Grand Chelem, il réunira tout de même les catégories jeunes et seniors et accueillera de nombreux compétiteurs et compétitrices. Ouvert à tous les licenciés, cet événement donne ainsi une grande visibilité au club. Une nouvelle vitrine après les belles performances réalisées par les jeunes de l'Élan. Entre le parcours de Raphaël jusqu'en finale du tournoi de Bagneux et les victoires d'Évan dès son premier tournoi, la nouvelle génération commence à se faire remarquer sur les courts.

• Du 11 au 26 février
au parc des sports

CLÉMENCE AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

La représentante de l'Élan Clémence Aubier a participé aux championnats de France de gymnastique rythmique mi-janvier en prenant une 39^e place. Malgré le résultat final, il s'agit d'une magnifique performance pour la gymnaste, également entraîneuse au sein de la section, qui s'est qualifiée en décrochant une médaille de bronze lors du championnat régional. La compétitrice, ainsi que l'ensemble des adhérentes du club, a ensuite été mise à l'honneur lors du gala d'hiver organisé par la section le 21 janvier.

JUDO

TROIS NOUVELLES CEINTURES NOIRES À NOUER

L'année 2023 débute de la meilleure des manières pour la section judo de l'Élan. Trois adhérents viennent d'obtenir leur ceinture noire : un véritable accomplissement dans le parcours de tout judoka.

MUNIS de leur nouvelle ceinture noire, Mélanie, Alexandre et Aristote sont chaudement applaudis par les jeunes judokas du cours précédent. Ces trois combattants ont franchi cette étape symbolique et servent désormais de modèles pour les pratiquants moins expérimentés. « *Quand on est ceinture noire, les autres élèves nous demandent des conseils* » témoigne Aristote, jeune homme venu du Congo qui a rejoint les rangs de l'Élan à son arrivée en France. « *On s'appuie tous sur des exemples pour progresser donc désormais je vais essayer de rendre ce qu'on m'a donné* ».

Pour Alexandre, adhérent du club depuis 10 ans, le judo a été déterminant pour canaliser son énergie et assimiler des valeurs de respect et de courage. « *J'ai beaucoup appris et j'ai fait beaucoup d'efforts pour en arriver là* » estime-t-il. Un aboutissement après de longues années d'apprentissage qui ravit également Mélanie. « *C'est un long processus qui nécessite d'être un judoka complet avec des épreuves techniques, des katas, une épreuve d'arbitrage et des points à gagner en compétition* » complète la jeune femme qui envisage désormais de transmettre à son tour. ✨

Hugo Derriennic



Mélanie, Aristote et Alexandre : trois judokas fiers de porter la ceinture noire!

TIR À L'ARC

CONCOURS À DOMICILE

Plus de 150 archers venus de la région Île-de-France étaient réunis les 14 et 15 janvier au gymnase Pasteur pour concourir à l'occasion du tournoi annuel organisé par l'Élan. Une compétition qui permet autant aux adultes qu'aux enfants d'atteindre le cœur de cible.

SITUÉS À 18M des cibles, les compétiteurs forment une ligne presque synchronisée. Ils décochent plusieurs volées de flèches et font preuve d'un calme imperturbable durant de longues heures. Après chaque salve ils retrouvent leurs entraîneurs pour décortiquer leur mouvement et identifier les détails qui permettront d'améliorer leur visée. Plus d'une vingtaine de clubs ont



Les archers Chevillais bien alignés ont profité du pas de tir à domicile.

investi le pas de tir chevillais pour se disputer la victoire. Des enfants qui participent au challenge des P'tits bouts aux compétiteurs adultes confirmés, chacun vient avec son propre objectif. « *Certains découvrent la compétition et sont là pour apprendre à gérer ce type d'événements tandis que d'autres, plus rompus à l'exercice, sont là pour marquer des points* » indique Françoise Engammare, présidente de la section tir à l'arc de l'Élan. Pour les

représentants de l'Élan, il faut également faire face à la pression d'évoluer à domicile. « *La compétition c'est toujours stressant et il faut un petit moment pour se libérer* » témoigne Nadine qui a réussi à réaliser son meilleur score en tri spot (trois cibles à toucher). La compétitrice visera encore mieux à l'occasion des prochains championnats départementaux pour lesquels elle s'est brillamment qualifiée. ✨

Hugo Derriennic



Pole sport

Grâce et puissance, un alliage subtil qui permet à Ophélie Lesire de briller sur les barres du monde entier.

Sportive de haut niveau originaire de Chevilly-Larue, Ophélie Lesire a obtenu le titre de championne du monde de para pole sport en décembre dernier. Une première place sur le podium pour Ophélie qui participe au développement de sa discipline en l'enseignant à toutes et tous.

OPHÉLIE LESIRE EN POLE POSITION

DU HAUT DE SA BARRE de pole dance, Ophélie Lesire domine les débats. Cette sportive de haut niveau vient de vivre une année 2022 emplies de magnifiques résultats. La jeune femme de 35 ans a ainsi obtenu un premier titre de championne de France de pole sport en juillet dernier avant de tenter sa chance au niveau international. Un changement de dimension loin de tétaniser Ophélie qui s'est vue adjudger un titre de vice-championne du monde attribué par la Fédération internationale de pole sports avant de conquérir le titre mondial en fin d'année dans une compétition affiliée à la Fédération française de danse. « C'était la première année que ma catégorie était représentée aux championnats du monde » explique Ophélie, qui évolue au niveau handisport après une lourde opération survenue lors de son adolescence. « La pratique du sport a été essentielle pour me reconstruire, retrouver une forme physique et de la confiance en moi. » Cette discipline, héritière de l'art circassien du mât chinois pratiqué depuis le Moyen Âge, allie ainsi force, souplesse et technique. Un sport à

part entière qui se développe partout et pour tous. « Je donne aussi des cours de pole dance et chacun y a sa place : les enfants comme les adultes et les filles comme les garçons » précise Ophélie, qui a toujours été très sportive.

Enfance chevillaise

Avant d'atteindre les sommets mondiaux, Ophélie a grandi à Chevilly-Larue, rue Édith Piaf, où elle a pu découvrir de nombreuses activités. De l'initiation à la natation à l'école de cirque, en passant par diverses courses organisées par la Maison pour tous, la commune a été le théâtre de ses premiers exploits. Un véritable terrain de découverte et d'épanouissement pour cette championne en devenir qui a également pratiqué le patinage artistique dans sa jeunesse. Désormais installée dans le sud de la France, Ophélie œuvre en faveur du développement et de la reconnaissance de sa discipline. Elle se prépare également pour son prochain objectif : les championnats du monde 2023 où elle défendra son titre avec calme et ambition. ✨ **Hugo Derriennic**

LA VICTOIRE AU BOUT DU SMASH

C'est un grand moment dans la saison des équipes de volley-ball de l'Élan. Les filles comme les garçons ont remporté leurs matches qualificatifs pour le championnat de la ligue Île-de-France à domicile devant un public extatique. L'équipe féminine des moins de 18 ans s'est ainsi imposée face à Villejuif puis face à Étampes dans une ambiance survoltée. Quant à leurs homologues masculins des moins de 21 ans, ils sont allés chercher la victoire face à Suresnes et Villemomble. Grâce à ces succès, les deux équipes sont en route pour atteindre leur objectif. De très bon augure pour le club qui dispose ainsi d'un réservoir prometteur. Les équipes seniors réalisent de leur côté une saison intéressante : les filles sont bien parties pour se maintenir au niveau régional et les garçons sont pour le moment bien classés dans leur championnat départemental et virtuellement qualifiés pour l'échelon supérieur.



Expressions des élu(e)s

«Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.»

RENAUD ROUX • **maire-adjoint, président du groupe Communistes et partenaires**

Une réforme des retraites inutile et injuste



Le gouvernement vient de confirmer son projet de **recul de l'âge de départ en retraite à 64 ans avec un allongement de la durée de cotisation à 43 ans**. Emmanuel Macron a décidé de passer en force sa réforme des retraites contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales et d'une très large majorité de Français-e-s.

Cette mesure est injustifiée : le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) l'indique clairement, **le système de retraites n'est pas en danger**.

Cette réforme va frapper l'ensemble des travailleurs, et plus particulièrement ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va **aggraver la précarité de ceux n'étant déjà plus**

en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

La revalorisation du minimum retraite à 85 % du Smic (1 200 €) est prévue par la loi depuis 2003 ! Le gouvernement met donc enfin en œuvre une mesure déjà prévue, en oubliant de préciser que ce sera conditionné au fait d'avoir une carrière complète. Pour les 80 % des retraité-e-s qui ont une pension de moins de 1 000 € sans avoir de carrière complète, majoritairement des femmes, **cette mesure ne changera rien !**

Il s'agit de la **8^e réforme pour faire baisser nos droits à retraites depuis 1993**. Résultat : **pour la première fois depuis 1945, la pauvreté augmente chez les retraités-e-s** et, avec la réforme, cette situation se dégraderait considérablement. D'autres solutions sont possibles ! **Mobilisons-nous pour faire échec à cette réforme des retraites !** ✨

NATHALIE TCHENQUELA-GRYMONPREZ • **maire-adjointe, élue du groupe Chevillais(es) et insoumis(es)**

Retraites : Le « quoi qu'il en coûte » interroge



Près de 2 millions de personnes dans la rue ont dit **NON à la réforme**, 60 % sont contre.

Les manifestations sont un succès mais Macron persiste. Pourquoi au regard des chiffres ?

Car ce qui n'est pas dit aussi, c'est que **150 milliards de réserves financières, de l'ordre de 5,6 % du PIB**, sont constitués dans les caisses de retraites. Ces ultras libéraux laissent entendre que le financement des régimes est gravement menacé. Et notre société, notre économie, voire notre démocratie, non ? Ce que ces « gens-là » ne nous disent pas, c'est le **hold-up** qu'ils veulent faire **sur nos cotisations** actuelles et à venir. Ces milliards en réserve ne sont **pas un cadeau mais un salaire différé**, réuni à la sueur de nos fronts. Ce « trésor de guerre », Macron voudrait en

user pour **le livrer à ses copains patrons** par des choix sociaux et budgétaires iniques ! Pourquoi travailler plus quand le travail des seniors est vu comme un frein économique, un danger pour la productivité ? À quoi bon reculer l'âge légal du départ à la retraite quand **43,9 % des 55-64 ans sont hors emploi**, quand augmenter le nombre d'annuités signifie travailler plus longtemps en moins bonne santé ? In fine, que dire aussi de l'impact que cette réforme aura sur **nos associations**, nous privant ainsi d'un « vivier » important de **jeunes bénévoles retraités**, « rouage » **primordial d'une société solidaire**.

Seules des politiques prédatrices ou cupides peuvent montrer une telle irresponsabilité ! **Défendre nos retraites est un droit des travailleurs, repenser le travail est un devoir du patronat !** ✨

LAURENT TAUPIN • **maire-adjoint, président du groupe Écologiste et solidaire**

Une loi sur les énergies renouvelables qui manque d'ambition



La loi sur les énergies renouvelables qui a été votée en première lecture à l'Assemblée nationale le mardi 10 janvier a pour ambition d'accélérer le développement des ENR sur le territoire national. La France est le plus mauvais élève de la classe européenne avec seulement 19,1 % de production, loin des 23 % qu'elles auraient dû atteindre, selon une directive européenne de 2009. Les députés ont adopté la possibilité de lancement de nouveaux projets d'éolien en mer par des procédures de consultation moins complexes. En revanche de nouveaux critères ont été introduits pour le développement de l'éolien terrestre. Les préfets devront prendre en compte, pour l'octroi de l'autorisation d'exploiter, la nécessité de diversifier les sources d'ENR et de prévenir les effets de saturation

dans le paysage. Concernant le photovoltaïque, les députés prévoient d'installer des panneaux solaires dans les parkings extérieurs de plus de 1 500 m². Pour les ONG écologistes, le texte ne va pas assez loin. Ils proposent de mobiliser plus encore les surfaces déjà artificialisées. La loi demandera aux élus de définir les « zones d'accélération » pour l'implantation d'infrastructures. Les ONG environnementales s'inquiètent du fait que le dernier mot revenant au maire, il disposerait d'un « droit de veto ». Les ONG dénoncent le manque d'association des citoyens aux procédures d'enquête préalable. Dans un pays, la France, qui dépend tellement du nucléaire pour sa production énergétique, le développement des énergies renouvelables reste encore une hérésie alors qu'elles devraient être une chance dans la lutte contre le changement climatique. ✨

ARMELLE DAPRA • conseillère municipale, élue du groupe Citoyens

C'est parti !



En ce début décembre 2022, les habitants de la ZAC Anatole France ont à nouveau entendu le bruit des engins de chantier. Mais ce bruit indique que la construction de notre nouvelle école a commencé !

Ce nouveau bâtiment est, rappelons-le, une école primaire (maternelle et élémentaire de 12 classes avec les salles périscolaires associées) et un gymnase qui va offrir de nouveaux créneaux pour des activités sportives. Il est construit dans le respect des normes environnementales et s'intégrera parfaitement dans l'écoquartier.

Bien sûr, un chantier fait du bruit, mais les horaires sont de 8h à 18h. Les accès des engins divers et variés se feront uniquement par la RD7 et seront donc moins pénalisants pour les riverains. Et quel plaisir de voir cette école sortir de terre !

D'ici la fin de l'année, elle aura un nom. Les enfants seront associés au choix, par l'intermédiaire du centre de loisirs et des conseillers municipaux enfants. Un vote sera organisé à partir d'une liste de noms retenus par le Conseil municipal. Une présentation sera faite dans le premier semestre des « noms-candidats », puis un vote. Ainsi, nous pourrons parler non plus de la « nouvelle école », mais de l'école « X ». La transformation de ce quartier avance... ✨

GENEVIÈVE GLIOZZO • conseillère municipale, élue du groupe Unissons-nous pour Chevilly-Larue

La violence en bandes organisées doit nous interpeller



Rappel des faits :

Lundi 16 janvier 2023, un adolescent de 16 ans a été mortellement poignardé et un deuxième gravement blessé, lors d'une rixe entre bandes rivales, aux abords du lycée Guillaume Apollinaire de Thiais (ville de notre circonscription).

Guerre des bandes :

De nombreux sociologues constatent que le phénomène de bandes n'est pas nouveau mais prend de l'ampleur notamment en région parisienne.

Marwan Mohammed, sociologue spécialiste des jeunes urbaines au CNRS précise : « *La rivalité structurante, c'est souvent la rivalité des quartiers. Il y a des logiques d'honneur, seul capital social qui reste à préserver pour des jeunes en échec scolaire*

ou sans emploi. Le butin, c'est la réputation, faire parler de soi et accéder à des formes de reconnaissance. Les réseaux sociaux ont modifié en profondeur cette logique de rivalités. Un des remèdes à ces phénomènes, c'est la présence des associations, des travailleurs sociaux, des parents qui doivent être impliqués de manière constructive. Pas de fatalisme, il y a des villes où le travail paie. »

Restons vigilants afin qu'un tel drame n'arrive pas à Chevilly-Larue et nulle part ailleurs. Notre objectif en tant que parent citoyen est de trouver l'équilibre entre aider nos jeunes tout en intervenant dans la bienveillance et la fermeté. Il n'y a pas de fatalité, tous peuvent s'en sortir.

Avec les élus de notre groupe, nous sommes à votre disposition pour faire avancer un sujet prioritaire, celui de nos enfants, de leur avenir et de leur bien-être. ✨

STÉPHANE DA SILVA • conseiller municipal, élu du groupe Unis pour agir à Chevilly-Larue

Objectif : la sécurité pour tous



Selon de nombreux sondages, la sécurité des biens et des personnes est devenue une priorité pour les Français, en seconde position après les enjeux de santé.

Pour Chevilly-Larue, même si certains chiffres de la délinquance 2022 ont baissé par rapport à 2021, cela ne semble pas correspondre au ressenti de nombre de Chevillais.es. D'autre part, depuis quelques temps, des affrontements entre des bandes rivales de nos deux collèges chevillais deviennent de plus en plus violents et provoquent l'inquiétude des parents d'élèves. Notre préoccupation face à cette situation, aggravée par le drame récemment survenu à Thiais, nous a conduits à alerter la municipalité et à demander la mise en place d'une stratégie préventive qui pourrait inclure jeunes, parents et enseignants. En terme

de prévention, nous restons également convaincus de la nécessité de développer le dispositif de vidéo-protection sur notre commune. Les communes avoisinantes qui se sont dotées de cette technologie s'en félicitent au vu des résultats obtenus.

Par ailleurs, suite aux difficultés de recrutement, notre équipe de policiers municipaux n'est toujours pas au complet, alors qu'ils sont pourtant en première ligne pour nous protéger, malgré les propos tenus récemment par la députée de notre circonscription.

Se mobiliser ensemble contre toute violence gratuite et mortifère est essentiel car, comme l'avait dit Jacques Chirac, « *l'histoire nous enseigne qu'une civilisation, pour garder la maîtrise de son destin, doit se donner les moyens de sa sécurité* ». ✨
unispouragir94550@gmail.com - www.facebook.com/unispouragir94550

PHARMACIES DE GARDE DE JOUR

Dimanche 5 février

Pharmacie du Rugby
55 rue Paul Hochart
L'Hay-les-Roses
01 46 86 48 02

Pharmacie des écoles
22 bis rue Jean Jaurès
Villejuif
01 46 77 61 22

Dimanche 12 février

Pharmacie Akwa
15 rue du Dr Calmette
L'Hay-les-Roses
01 46 60 95 47

Pharmacie de la Mairie
7 place du Marché - Thiais
01 48 53 83 02

Dimanche 19 février

Pharmacie centrale
Centre commercial
La Saussaie
16 rue du Poitou
Chevilly-Larue
01 77 85 32 44

Dimanche 26 février

Pharmacie de la Mairie
7 avenue Aristide Briand
L'Hay-les-Roses
01 46 64 47 09

Pharmacie Hourcade
17 place Paul Eluard
Villejuif
01 47 26 17 35

Dimanche 5 mars

Pharmacie du Centre
Centre commercial
Belle Épine - Porte 3
Thiais
01 56 70 01 48

Pharmacie de la Piscine
92 rue Youri Gagarine
Villejuif
01 46 77 16 00

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville monpharmicien-idf.fr

MÉDECINS DE GARDE



Contactez le 15

qui vous orientera vers le Service d'accueil médical initial (Sami) de Chevilly-Larue (1 rue de Verdun).

Semaine :
de 20h à minuit

Samedi :
de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés :
de 8h à minuit

COLLECTE DES DÉCHETS

ATTENTION, concernant les jours de ramassage des poubelles des déchets ménagers et recyclables (collecte du verre et des emballages), les distinctions de jours de collecte se font en fonction du type d'habitation (habitat collectif ou pavillonnaire).

Pour tout renseignement concernant la collecte des déchets, contactez le pôle Déchets : 01 78 18 22 23.

PAVILLONS ET RÉSIDENCES < à 20 logements

Emballages et papier	Tous les mardis
Verre	2 ^e jeudi du mois
Ordures ménagères	Tous les vendredis
Déchets végétaux	Tous les mardis de mi-mars à mi-décembre et le 2 ^e mardi du mois de janvier et février
Encombrants	Sur rendez-vous au 01 78 18 22 23

HABITATS COLLECTIFS > à 20 logements

Emballages et papier	Tous les mardis
Verre	2 ^e jeudi du mois
Ordures ménagères	Tous les lundis, mercredis et vendredis
Déchets végétaux	Pas de collecte mais possibilité de disposer de composteurs collectifs (infos : 01 78 18 22 23)
Encombrants	Deux fois par mois le mercredi (semaines paires)

SORTIE DES BACS

Les bacs de déchets peuvent être sortis dès 7h (les collectes commençant de nouveau à cette heure-là, y compris en habitat collectif) et doivent être rentrés après la collecte.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le gros électroménager (machine à laver, réfrigérateur, etc.) peut également être collecté au domicile des particuliers (service gratuit) en prenant rendez-vous sur jedonnemonelectromenager.fr.

Collecte solidaire : Ecosystem organise périodiquement une collecte solidaire de petit électroménager (appareils électriques, matériel informatique), gros électroménager, maroquinerie, chaussures et textiles. Prochaine collecte à retrouver sur le site ville-chevilly-larue.fr.

COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX

Les déchets dangereux ou toxiques (solvants, huiles usagées, piles, batteries, peinture, colle, acides, aérosols, lampes, etc.) sont collectés par apport volontaire deux fois par mois les 2^e et 4^e samedis du mois sur le parking Jules Verne (avenue Franklin Roosevelt) de 9h à 13h.

CES DÉCHETS PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE APPORTÉS EN DÉCHÈTERIE : zone Cerisaie nord, rue du Stade à Chevilly-Larue (0 805 01 70 26), du lundi au vendredi (fermé le mardi) de 14h à 19h, le samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h, le dimanche de 9h30 à 13h.

HÔTEL DE VILLE

88 avenue du Général de Gaulle • 01 45 60 18 00

Ouvertures hôtel de ville :

- **Lundi, mercredi, jeudi :**
de 8h45 à 12h,
de 13h30 à 17h30
- **Mardi de 13h30 à 18h30**
- **Vendredi de 8h45 à 12h,**
de 13h30 à 17h
- **Samedi de 8h45 à 12h**

Ouvertures relais-mairie et agence postale :

- **Lundi, mercredi, jeudi :**
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- **Mardi : de 14h à 18h**
- **Vendredi : de 9h à 12h**
et de 14h à 17h
- **Samedi : de 9h à 12h**

ÉTAT CIVIL Du 1^{er} au 31 décembre

Naissances

- Samuel Apolinario Martin
- Ritel Atya
- Aline Belhadj Mohamed
- Leila Benghanem
- Noham Delmard
- Yanis Idrissi
- Youssef Ismail
- Anasse Madani

Mariages

- Arman Mouradian
- Merlin Peyré Borgne
- Adhi Puvaneswaran
- Warene Sodjinou
- Dina Sy
- Maris Talchiv
- Maëly Thérèse Moutamalle
- Sylia Zanoune

Décès

- Thi Quynh Trang Nguyen et Hong Duc Nguyen
- Lassana Bah
- Marie-Laure Biaussat
- Gilberte Boubert veuve Thébaud
- Mauricette Carré veuve Maugan

- Maria Crefice veuve Lieghio
- Attilio D'Andréa
- Mustapha El Aboussi
- Louis Frioux
- Jacqueline Hertebize veuve Jourdan
- Jean-Guillaume Le Lay
- Chantal Loubert
- João Lourenço Vieira

- Annette Madjarian veuve Combe
- André Mauvignat
- Jacqueline Mons veuve Fouque
- Yvette Orland-Didier veuve Beleguic
- Monique raynal
- Micheline Seraud épouse Clabaut
- Daniel Valliet

PERMANENCES DES ÉLU(E)S

Stéphanie Daumin, Maire : sur rendez-vous tous les vendredis en mairie ou à la Maison pour tous. Tél : 01 45 60 18 00. Possibilité de permanence téléphonique.

Barbara Lorand-Pierre, 1^{re} maire-adjoint déléguée au Droit au logement et à la Dignité de l'habitat : sur rendez-vous les mercredis de 14h à 17h et vendredis de 9h à 12h. Tél. : 01 45 60 19 70.

Laurent Taupin, Maire-adjoint délégué à la Transition écologique et aux Mobilités : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Hermine Rigaud, Maire-adjoint déléguée au Développement social, aux Solidarités, aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous le jeudi. Tél : 01 45 60 19 63.

Patrick Blas, Maire-adjoint délégué à la Sécurité et tranquillité publique, au Dialogue avec les communautés religieuses : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Nora Lamraoui-Boudon, Maire-adjointe déléguée à la Prévention, au Projet éducatif local et à la Restauration municipale : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Philippe Komorowski, Maire-adjoint délégué au Patrimoine bâti, aux Espaces publics et espaces verts et au Suivi de la politique déchets : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Nathalie Tchenquela-Grymonprez, Maire-adjointe déléguée au développement économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à l'Economie sociale et solidaire : le lundi et le mercredi sur rendez-vous de 10h à 16h. Tél : 01 45 60 18 01.

Renaud Roux, Maire-adjoint délégué à la Vie associative, festive et démocratique locale, au Dialogue avec les anciens combattants et au Travail de mémoire : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Régine Boivin, Maire-adjointe déléguée aux Finances, à l'Evaluation des politiques publiques et au Budget participatif : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Alain Pétrissans, Conseiller municipal délégué à la Politique sportive : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Marie François, Conseillère municipale déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Boukouya Fofana, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse : sur rendez-vous le lundi et le mercredi de 10h à 16h. Tél : 01 45 60 18 01.

Murielle Desmet, Conseillère municipale déléguée à l'Intergénérationnel et au Fleurissement participatif : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Michel Jolivet, Conseiller municipal délégué à la Cité de la Gastronomie et à la Coopération décentralisée et jumelages : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Jean-Roch Cognet, Conseiller municipal délégué à l'Urbanisme et aux Commerces de proximité : sur rendez-vous le mercredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Noélie Odonnat, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et actions en faveur de la parentalité : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Amel Matouk, Conseillère municipale déléguée à la Lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 ou 01 45 60 19 87 / 18 25.

Nicolas Tryzna et Patricia Korchef-Lambert, conseillers départementaux : sur rendez-vous les 1^{ers} samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie. Tél : au 01 48 92 42 24.

Rachel Kéké, Députée : sur rendez-vous les 3^e vendredis du mois de 13h30 à 17h à la Maison pour tous. Tél : 06 63 31 74 99. rachel.keke@assemblee-nationale.fr

RENDEZ-VOUS UTILES

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

Prenez rendez-vous au 01 41 80 18 95 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités.
3 rue du Béarn

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent des consultations gratuites pour les Chevillais tous les samedis matin de 9h à 12h (hors vacances scolaires) sur rendez-vous au relais-mairie Centre.
13 rue Édith Piaf - 01 56 34 70 54 ou 70 55

Permanences du médiateur des conflits

M. Charles Hornetz, médiateur des conflits, reçoit les administrés (de préférence sur rendez-vous) au relais-mairie Centre tous les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

13 rue Édith Piaf - 06 31 18 26 26

E-mail : mediateur-conflits@ville-chevilly-larue.fr

Permanences du Centre d'information sur le droit des femmes et de la famille (CIDFF)

Une juriste reçoit gratuitement les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès au droit des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences. Sur rendez-vous. Espace commun des solidarités, 3 rue du Béarn, 01 41 80 18 95

Permanence d'accueil anonyme et gratuite pour les victimes de violences conjugales et leurs proches

Une conseillère spécialisée dans l'accueil et l'écoute des situations de violences conjugales et familiales écoute et oriente gratuitement les Chevillais(es), sur rendez-vous (deux vendredis par mois entre 9h et 12h) ou par téléphone (un lundi par mois de 11h à 13h). Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h au 07 77 79 54 60

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi. Permanences du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h à 12h30. Espace commun des solidarités, 3 rue du Béarn, 01 45 60 59 44.

L'espace autonomie 6 vous accueille

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide en direction des personnes âgées de 60 ans et plus, des personnes handicapées de 18 ans et plus et leur famille. Espace commun des solidarités, 3 rue du Béarn, 01 45 60 59 44

L'espace commun des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale. Permanences départementales (Imagine R, Améthyste, Val-de-Marne solidarité, APA, MDPH, demande de place en crèche, etc) tous les vendredis de 9h à 12h30 sur rendez-vous (www.valdemarne.fr ou 3994). Espace commun des solidarités, 3 rue du Béarn, 01 56 71 52 90

L'association Nouvelles Voies

Nouvelles Voies propose aux personnes suivies un accompagnement social, technique, administratif et juridique. Permanences un lundi sur deux (sur rendez-vous). Espace commun des solidarités, 3 rue du Béarn, 01 45 60 59 44

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse. Chaque 2^e mardi du mois à 17h. Prochaine permanence mardi 14 février. Salle Léo Ferré, 65 avenue Franklin Roosevelt

Plateforme et permanences Sourline

Par le biais de la plateforme d'appel à distance Sourline, les personnes sourdes ou malentendantes peuvent contacter (par tchat ou webcam) un conseiller formé à la langue des signes et ainsi obtenir de l'aide pour leurs démarches administratives. Celui-ci tient aussi une permanence trimestrielle au service Retraités-Santé-Handicap.

Plateforme Sourline de 9h à 18h du lundi au vendredi sur le site ville-chevilly-larue.fr

Permanence au service Retraités-Santé-Handicap (88 avenue du Général de Gaulle - 01 45 60 18 97) : jeudi 16 décembre de 9h à 12h.

La ville de Chevilly-Larue recrute

- * Un(e) responsable du service municipal de la Jeunesse
- * Un(e) agent technique polyvalent bâtiment
- * Un(e) assistant(e) de direction
- * Un(e) assistant(e) administratif et comptable au CTM
- * Un(e) agent de police municipale
- * Un(e) agent de caisse piscine - agent d'accueil régisseur principal
- * Un(e) animateur(trice) éducatif(ve) accompagnement périscolaire et extra scolaire
- * Un(e) jardinier
- * Un(e) surveillant(e) de travaux en infrastructures, voirie et éclairage public

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Madame la maire - 88 avenue du Général de Gaulle 94669 Chevilly-Larue cedex.

Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique Offres d'emploi. Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

SERVICE CIVIQUE

La Maison pour tous cherche des volontaires

La Maison pour tous cherche des volontaires en service civique pour de l'accompagnement scolaire auprès des enfants d'élémentaire, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les candidats doivent être âgés de 16 à 25 ans. La mission sera de 8 mois, à raison de 24h par semaine, et rémunérée.

* Renseignement et dépôt des candidatures auprès de la Maison pour tous (7 voie Rosa Parks - 01 46 75 93 22)

CONSEIL ÉNERGIE



Permanences du relais énergie

Besoin de faire un point sur l'isolation de votre habitation ? Pour toutes informations sur le changement d'une chaudière, l'isolation de combles et autres travaux de rénovation, un conseiller de l'agence de l'énergie France Renov' du CAUE 94 peut vous prodiguer des conseils neutres et gratuits lors de permanences mensuelles à Chevilly-Larue.

* Prochaines permanences : mercredi 8 février de 14h30 à 17h30, samedi 25 mars de 9h à 12h.

* Inscriptions auprès du service municipal de la Transition écologique au 01 45 60 19 50 ou par mail à agenda21@ville-chevilly-larue.fr

SANTÉ

Rendez-vous médicaux en téléconsultation

La CPTS de la Bièvre, association regroupant les professionnels de santé de cinq communes dont Chevilly-Larue, met à disposition des habitants une plateforme de médecine générale. Ce service s'adresse notamment aux Chevillais (ainsi qu'aux personnes travaillant sur le territoire de la commune) qui n'ont pas de médecin traitant ou dont le médecin n'est pas disponible. Ils peuvent alors accéder à un rendez-vous médical en téléconsultation le jour même en composant le 09 70 30 17 27.

* Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Permanences de la Ligue des droits de l'Homme

Victime de discrimination ? Ne laissez rien passer, dites-le ! La section locale du secteur Val-de-Bièvre de la Ligue des droits de l'Homme tient une permanence tous les lundis. Celle-ci répond à la nécessité de relayer l'action du Défenseur des droits qui, depuis 2021, a mis en place un service de signalement et d'accompagnement des victimes de discrimination. À ce titre, la Ligue des droits de l'Homme du Val-de-Bièvre se mobilise pour être à l'écoute des victimes et les aider.

* Permanence tous les lundis de 19h à 21h, 34 rue Jean Jaurès à L'Hay-les-Roses (antidiscrimi.sectionvdb.ldh@gmail.com - 07 66 58 93 83).

SANTÉ PRÉVENTION

Séances de vaccination gratuites

Avec le soutien de la Municipalité et du Département, la Croix-Rouge française et l'Agence régionale de santé ont mis en place des séances de vaccination pour tous, enfants (à partir de 6 ans) et adultes. Ces séances de vaccination sont gratuites (vaccins compris), sans rendez-vous, sans présentation de papiers d'identité. Pas de vaccination contre la grippe. Les détenteurs d'un carnet de vaccination sont invités à l'amener, à défaut un carnet neuf sera proposé.

* Vaccinations gratuites lundi 20 février de 10h à 12h à la Maison pour tous (7 voie Rosa Parks). Renseignements au service Retraités-Santé-Handicap (01 45 60 18 97).

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL

Porte ouverte samedi 11 février

L'université Paris-Est Créteil (Upec) propose une journée porte ouverte aux futurs bacheliers et leurs parents, aux étudiants et aux adultes en évolution ou reconversion professionnelle. Ces derniers pourront échanger avec l'ensemble de la communauté universitaire pour découvrir les diplômes proposés par l'Upec (DEUST, BUT, licences, masters, diplômes d'ingénieur, doctorats), les programmes de formations initiales, continues ou en apprentissage et leurs débouchés. Ils pourront également appréhender les modalités de candidature et d'inscription (dont Parcoursup et Trouver mon master) ainsi que l'accompagnement pédagogique et la vie étudiante.

* Porte ouverte de l'Upec de 9h à 17h, 61 avenue du Général de Gaulle à Créteil - orientation@u-pec.fr - portesouvertes.u-pec.fr

Inscriptions scolaires

Votre enfant entrera à l'école en septembre 2023 ? Pensez à procéder à son inscription scolaire d'ici le 17 avril. Pour ce faire, rendez-vous sur le portail « Famille » du site de la ville pour les parents ayant déjà un compte, à l'hôtel de ville et en relais-mairie pour les parents n'en ayant pas.

* Pour connaître les modalités d'inscriptions et les pièces à joindre, rendez-vous sur le portail « Famille » (ville-chevilly-larue.fr) / « Vos démarches et services » / « Famille » / « Portail famille » ou téléphoner au 01 45 60 18 78 / 01 79 61 63 23.

**Flambée
des coûts
de l'énergie**



MOBILISONS- NOUS !

**Pour un bouclier
énergétique local**

**Écoles, crèches, théâtre, police
municipale... nos services publics
sont menacés par l'inflation.**

Signez la pétition !



**CHEVILLY
LARUE**
f @ in